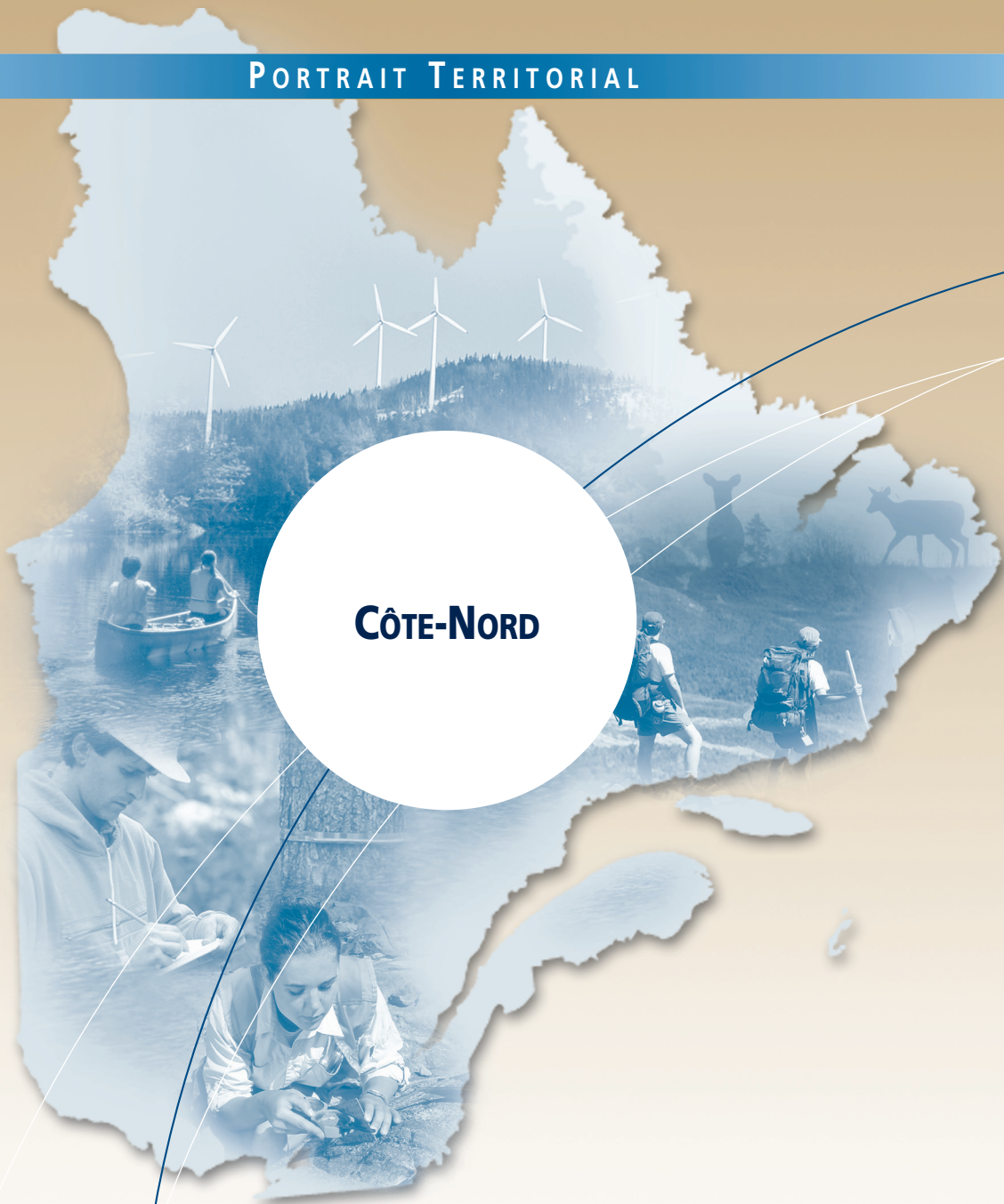


PORTRAIT TERRITORIAL

CÔTE-NORD



Note au lecteur

Ce portrait territorial présente la situation régionale qui prévalait au moment de sa rédaction

Réalisation : Direction générale de la Côte-Nord
Direction régionale de la gestion du territoire public de la Côte-Nord

Recherche et rédaction : Sonia Burgess
Linda Coulombe
Lucie Rousseau

Cartographie : Daniel Harvey
Annie Johnson
Manon Savard

Secrétariat : Claire Gagné

Conception et soutien à la réalisation : Direction du soutien aux opérations
Mines, Énergie et Territoire

Coordination du projet : Germain Tremblay

Révision technique : Marc-André Bouchard
François Côté
Germain Tremblay

Mise en page : Manon Bergeron
Paule-Renée Paquet
France Pouliot

Collaboration : Édouard Chrétien
Henri Gaillard
Jean-François Larouche

Production : Direction des communications

Révision linguistique : Centre professionnel de révision linguistique, Sophie Beaume
Direction des communications, Luce Sainte-Marie et Anne Veilleux

Conception graphique : Christiane Leclerc communication

Diffusion : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction générale de la mission et de la coordination
Direction du soutien aux opérations Mines, Énergie et Territoire
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau E-302
Québec (Québec) G1H 6R1
Internet : www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-portraits.jsp

© Gouvernement du Québec

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2007

ISBN : 978-2-550-48843-9 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-48844-6 (version PDF)

Code de diffusion : 2007-2000



Le territoire public et ses ressources naturelles ont toujours été d'importants leviers de développement pour le Québec et constituent l'assise économique de plusieurs régions. L'autonomie et le développement des régions, par une démarche de décentralisation et une meilleure gestion intégrée du territoire, font partie des orientations de notre gouvernement pour exploiter au maximum le potentiel économique du Québec, dans une perspective de développement durable.

Nous devons poursuivre dans cette voie de la gestion intégrée et régionalisée des ressources et du territoire. Des actions importantes ont été prises en ce sens par notre gouvernement, notamment la création des Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire. Notre territoire et nos ressources naturelles constituent des atouts de premier ordre pour notre développement. Il importe donc de les gérer harmonieusement.

Les portraits territoriaux soutiendront donc les efforts du Ministère pour mieux servir les Québécois et contribuer à la prospérité des régions.

Pierre Corbeil

Ministre des Ressources naturelles et de la Faune
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
et de la région du Nord-du-Québec

TABLE DES MATIÈRES

Mot du ministre.....	iii
Introduction	1
1. Présentation de la région	3
2. Dimension environnementale.....	5
2.1 Caractéristiques environnementales	5
2.1.1 Composantes physiques	5
2.1.2 Composantes biologiques	10
2.2 Droits et statuts de la dimension environnementale	17
2.3 Synthèse de la dimension environnementale	21
3. Dimension sociale	23
3.1 Caractéristiques sociales	23
3.1.1 Organisation territoriale	23
3.1.2 Occupation du territoire	24
3.1.3 Dynamique sociale et culturelle.....	30
3.2 Droits et statuts de la dimension sociale	32
3.3 Synthèse de la dimension sociale	37
4. Dimension économique.....	39
4.1 Caractéristiques économiques	39
4.1.1 Structure économique et marché du travail.....	39
4.1.2 Activités économiques.....	43
4.1.3 Perspectives de développement	54
4.2 Droits et statuts de la dimension économique	55
4.3 Synthèse de la dimension économique	60
5. Principaux potentiels et projets liés au territoire public	63
6. Synthèse du portrait territorial	71
Conclusion	75
Lexique.....	77
Bibliographie	83

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Aires protégées	18
Tableau 2	Organisation administrative et territoriale.....	24
Tableau 3	Évolution démographique	28
Tableau 4	Biens culturels et arrondissement	36
Tableau 5	Structure économique selon l'emploi	40
Tableau 6	Entreprises de 150 employés et plus	41
Tableau 7	Marché du travail.....	42

LISTE DES CARTES

Carte 1	Localisation de la région de la Côte-Nord	3
Carte 2	Composantes physiques	7
Carte 3	Composantes biologiques	11
Carte 4	Droits et statuts environnementaux.....	19
Carte 5	Caractéristiques sociales	25
Carte 6	Droits et statuts sociaux	33
Carte 7	Caractéristiques économique.....	45
Carte 8	Droits et statuts économiques.....	57
Carte 9	Principaux potentiels et projets	65

Introduction

La gestion du territoire public et de ses ressources représente un défi sans cesse grandissant. En effet, la diversité des usages et la demande soutenue pour combler des besoins toujours plus variés multiplient les enjeux liés à son utilisation.

À l'image de la société moderne que forme le Québec, ces enjeux sont multidimensionnels, reflétant ainsi les aspirations et les préoccupations de ses citoyens. Cela impose, aux acteurs gouvernementaux régionaux et locaux, la recherche d'une conciliation des facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui sont à la base d'un développement territorial durable. En effet, cette conciliation est essentielle pour faire face aux attentes de la population quant aux bénéfices escomptés d'un territoire public devant appuyer le développement actuel de la collectivité, tout en garantissant celui des prochaines générations.

La prise en compte de ces enjeux diversifiés et complexes passe en premier lieu par une connaissance appropriée des différents éléments qui les constituent et les influencent. En effet, une meilleure compréhension de la dynamique d'utilisation du territoire public est à même de faciliter la planification de sa mise en valeur et de sa protection, permettant ainsi aux acteurs de faire des choix plus éclairés.

C'est pourquoi le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a réalisé des portraits du territoire public pour la plupart des régions administratives du Québec. Ceux-ci décrivent et analysent les caractéristiques du territoire public, ainsi que la situation des principaux droits et statuts accordés, à travers leurs dimensions économique, sociale et environnementale. Ils posent également un regard sur les principaux potentiels et projets existants afin d'y intégrer des éléments de prospective. Des synthèses des différentes parties du document mettent enfin en relief les faits saillants de l'analyse.

En mettant les portraits territoriaux à la disposition des acteurs liés à l'utilisation du territoire public et de la population en général, le MRNF entend faciliter l'établissement d'une compréhension commune des enjeux en présence et ainsi contribuer au développement durable de cet inestimable patrimoine collectif que constitue le domaine de l'État québécois.

Voici donc le portrait territorial de la région administrative de la Côte-Nord.

1. Présentation de la région

La région de la Côte-Nord couvre un vaste territoire de 351 523 kilomètres carrés¹, qui correspond à 21 % de la superficie du Québec. Constituée à plus de 99 % de terres publiques, elle est la deuxième plus grande région après le Nord-du-Québec qui, pour sa part, occupe 51 % du territoire québécois. Elle est délimitée, à l'ouest, par les régions de la Capitale-Nationale et du Saguenay–Lac-Saint-Jean et, au nord, par la région du Nord-du-Québec et par le Labrador. Sa limite sud est maritime. Elle s'étend de Tadoussac jusqu'à l'est de Blanc-Sablon, englobant l'île d'Anticosti et une partie de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent.

C'est au début du XIX^e siècle que s'amorce l'occupation permanente de la région par les Euro-Canadiens. À cette époque, des chasseurs d'animaux à fourrure et surtout des pêcheurs de morue, provenant de différents coins de la province mais aussi d'ailleurs, s'installent dans ce nouveau monde. Mais c'est le développement économique des années 1930, 1940 et 1950 qui lui confère son titre de région-ressource avec l'exploitation forestière, l'exploration et l'exploitation minières ainsi que les aménagements hydroélectriques. La carte 1 illustre la localisation de la région.

CARTE 1
LOCALISATION DE LA RÉGION DE LA CÔTE-NORD



¹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Approximation des superficies du territoire québécois, version révisée*, Direction générale de l'information géographique, novembre 2002, 3 p.

Avant l'arrivée des Européens, le territoire du Québec était déjà occupé et fréquenté par des peuples autochtones. Au cours des siècles, ces peuples ont su adapter leur occupation du territoire pour répondre aux exigences des époques.

La région compte 28 municipalités qui s'intègrent dans 5 municipalités régionales de comté, 8 réserves indiennes, un établissement indien et des terres de la catégorie 1A-N. À celles-ci s'ajoutent les cinq municipalités du territoire de la Basse-Côte-Nord. En 2004, la population régionale s'élevait à 96 497 habitants², ce qui représente 1,3 % de la population québécoise. Elle se distingue par la présence de trois communautés culturelles, soit francophone, anglophone et autochtone, qui se répartissent majoritairement sur une mince bande côtière qui s'étend sur plus de 2 200 kilomètres.

² Institut de la statistique du Québec, *Bulletin statistique régional*, Côte-Nord, décembre 2004.

2. Dimension environnementale

2.1 Caractéristiques environnementales

2.1.1 Composantes physiques

**Le relief :
l'empreinte du
temps, du vent
et des marées**

La région de la Côte-Nord se distingue par la présence de cinq provinces naturelles³ (voir carte 2). En raison des mers postglaciaires et du passage des glaciers qui ont sculpté le roc et laissé de précieux sédiments, le territoire de la Côte-Nord possède une grande variété de paysages.

La province naturelle de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent comprend les rivages de la région, l'île d'Anticosti ainsi que la partie nord de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Cette province, dominée par l'eau, confère à la Côte-Nord le titre de région maritime. Entre Tadoussac et Natashquan, 46 % du littoral est constitué de dépôts meubles dont 60 % sont affectés par des processus d'érosion plus ou moins rapides. Quant au relief sous-marin, il est composé d'une plate-forme dont le socle rocheux est presque entièrement constitué de roches sédimentaires, excepté une étroite bande de granite et de gneiss en bordure des rives de la Basse-Côte-Nord. Le golfe est parsemé de récifs et d'îlots fréquentés par une abondante faune aviaire et de nombreux mammifères marins.

Pour sa part, l'île d'Anticosti, constituée de calcaire argileux et de calcaire fossilifère, forme une cuesta⁴ de strates paléozoïques légèrement inclinées vers le sud. Cette organisation du relief, dont l'altitude atteint 300 mètres, fait en sorte que les eaux s'écoulent tant sur le versant nord que sur le versant sud, à partir d'une ligne de partage située au cœur de l'île. Sa remarquable morphologie karstique, composée de dolines, de cavernes, de lapiaz, de canyons et de lacs à niveau variable, forme un élément naturel unique au Québec.

La province naturelle du plateau de la Basse-Côte-Nord est dominée par un socle rocheux composé de roches sédimentaires (quartzite), volcaniques (basalte) et métamorphiques (amphibolite) à l'est, et de complexes anorthositiques à l'ouest. Cette province, éloignée des grands centres urbains, est peu accessible par voie terrestre. De plus, la faible population qui l'occupe est répartie le long du littoral.

³ Ministère de l'Environnement du Québec, *Aires protégées au Québec : les provinces naturelles*, 2000, 87 p.

⁴ Plateau structural à double pente asymétrique.

À l'ouest de Natashquan, le relief en gradins débute par une plaine côtière à laquelle succède un étroit rebord de plateau fortement disséqué, puis un haut plateau. L'altitude de ce dernier s'élève graduellement de 550 à 800 mètres et peut atteindre, sur certains sommets, plus de 1 000 mètres.

À l'est de Natashquan, la côte rocheuse est constituée d'une frange côtière morcelée où l'altitude n'excède guère 150 mètres. Derrière cette côte, le plateau du Petit Mécatina, d'une structure géologique faillée, s'élève graduellement vers le nord jusqu'à 500 mètres.

Au sud-ouest de la Côte-Nord, la province naturelle des Laurentides centrales est surtout constituée d'anorthosite encaissée dans des gneiss. La plaine littorale, où habite la majeure partie de la population, est limitée à l'arrière par un grand plateau fortement disséqué. Ce plateau, formé de collines séparées par des vallées encaissées et rectilignes, est surplombé par les massifs des monts Groulx et de la Manouanis. Les collines atteignent 400 à 600 mètres d'altitude, tandis que les massifs dépassent les 1 000 mètres. D'ailleurs, en raison de ses caractéristiques particulières, le massif des monts Groulx a obtenu, en 2002, un statut de réserve de biodiversité projetée.

La province naturelle du plateau central du Nord-du-Québec couvre la partie nord-ouest de la région. Elle est peu habitée et comprend le bassin de la rivière Caniapiscau. Elle forme un haut plateau constitué de buttes et de blocs de collines à sommets arrondis dont le socle rocheux est principalement formé de roches métasédimentaires injectées de granite de compositions diverses.

Enfin, la mince bande nordique, où se situe la ville de Schefferville, fait partie de la province naturelle du bassin de la baie d'Ungava. Ce territoire est connu pour ses gîtes et gisements de fer exploités de 1954 à 1982.

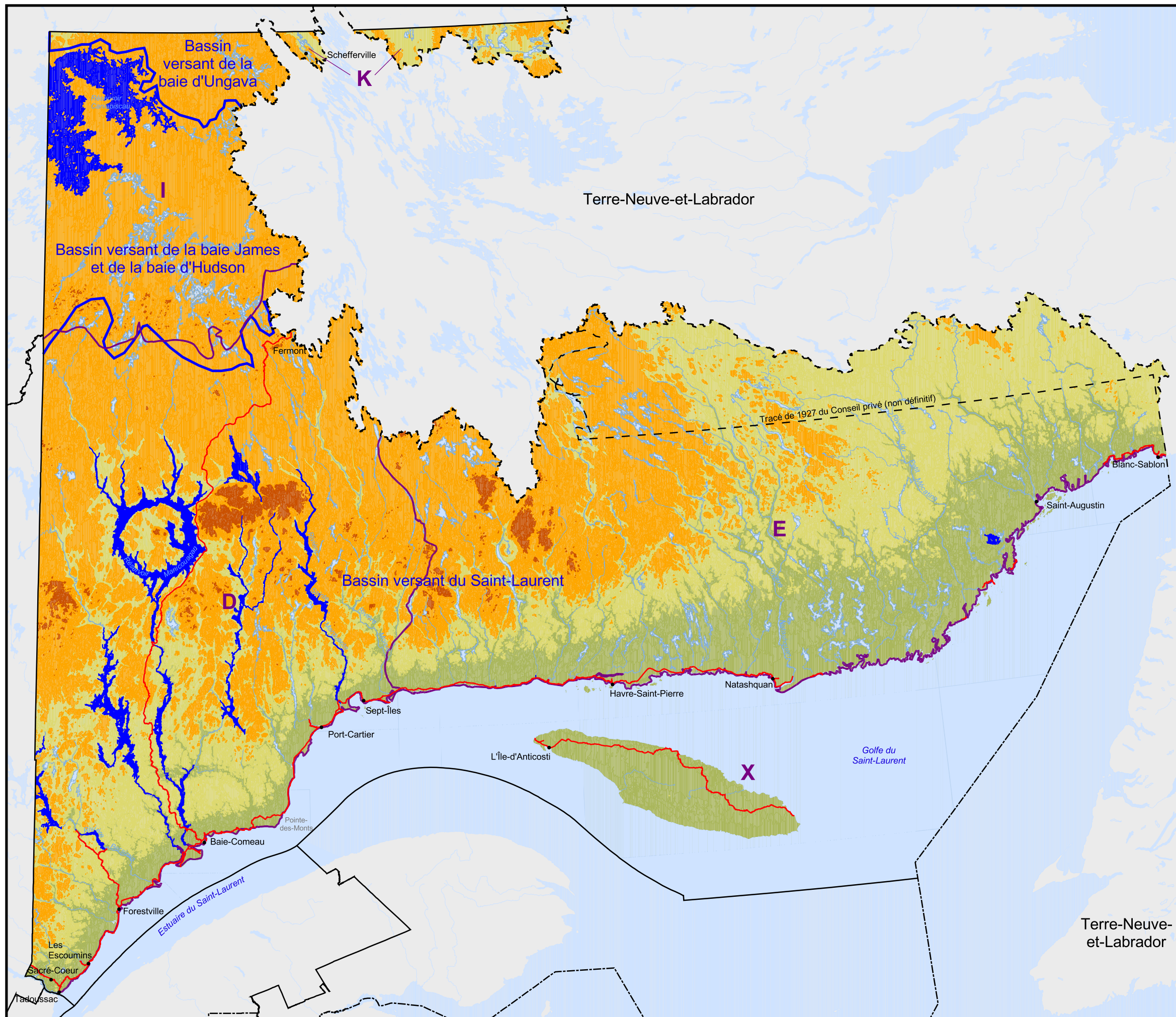
La Côte-Nord présente un potentiel minéral varié et considérable sur tout son territoire. À cet égard, des géologues ont défini des ensembles géologiques et localisé des gisements minéraux abondants dans le roc, mais aussi des gisements ferrifères alluviaux dans des deltas de rivières⁵. Reconnu mondialement pour ses mines de fer et d'ilménite, son potentiel en minéraux industriels et ses métaux usuels tels que le nickel et le cuivre, le vaste territoire nord-côtier offre aux compagnies minières de grandes possibilités d'exploitation⁶.

⁵ Pierre FRENETTE, *Histoire de la Côte-Nord*, Les éditions de l'IQRC, 1996, p. 44.

⁶ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Gros plan sur les mines : aperçu géologique*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/mines/quebec-minier/qc-minier-apercu.jsp>, (3 février 2004).

Carte 2 : Composantes physiques

Portrait territorial de la Côte-Nord



Relief (classe d'élévation en mètres)

- 0 à 300
- 301 à 600
- 601 à 1000
- 1001 et plus

Géologie

- Province naturelle - niveau 1
- D Les Laurentides centrales
- E Plateau de la Basse-Côte-Nord
- I Plateau central du Nord-du-Québec
- K Bassin de la baie d'Ungava
- X Estuaire et golfe du Saint-Laurent

Hydrographie

- Cours d'eau
- Limite de bassin versant
- Plan d'eau
- Réservoir

Réseau routier

- Route principale

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

Frontière

- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador

Projection cartographique
Conique de Lambert

25 0 25 50 75 kilomètres

1/3 000 000

Source

Base de données géographiques et administratives (BDGA) | Ministère des Ressources naturelles et de la Faune | 2003

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de la Côte-Nord
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2006
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

**D'eau douce et
d'eau salée**

En raison de sa vaste étendue, le territoire de la Côte-Nord s'irrigue dans chacun des trois grands bassins versants du Québec (voir carte 2). Le bassin versant du Saint-Laurent prédomine sur plus de 80 % de la région, alors que les bassins de la baie James et de la baie d'Ungava couvrent la portion nord-ouest du territoire. Ainsi, les cours d'eau, généralement d'orientation nord-sud, se déversent dans le Saint-Laurent, tandis que quelques rivières au nord s'écoulent vers la baie James et la baie d'Ungava.

Le réseau hydrographique⁷ régional est bien développé. Près de 17 % de sa surface est constituée d'eau douce. La région occupe ainsi la deuxième place en importance à cet égard après celle du Nord-du-Québec qui en compte 68 %⁸. Comparativement aux autres régions, les plans d'eau sont plutôt de petite taille et leur densité sur le territoire est moyenne, sauf dans la partie nord-ouest de la région où elle est élevée. L'hydrographie se distingue également par la présence de grands réservoirs voués à la production hydroélectrique. En outre, le puissant débit de plusieurs rivières constitue un potentiel énergétique appréciable dont le développement marque de façon significative l'économie de la Côte-Nord et du Québec. Enfin, ses multiples rivières et plans d'eau offrent des habitats où la faune aquatique est abondante et diversifiée.

L'hydrographie de la région a toujours été considérée au fil des siècles comme un élément structurant, que ce soit pour des échanges entre les nations autochtones, pour le début de la colonisation, pour l'exploitation forestière et le transport du bois et, plus récemment, pour le développement de l'hydroélectricité et du récréotourisme. Ainsi, les plans d'eau et les cours d'eau offrent un important potentiel de mise en valeur, notamment sur le plan historique.

Une partie de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent englobe la portion marine de la région qui longe le littoral et borde l'île d'Anticosti. Cette portion marine correspond à près de 22 % de la superficie de la région et à environ 55 % des eaux salées méridionales du Québec⁹. C'est à la hauteur de Pointe-des-Monts que l'estuaire laisse place au golfe. Cette délimitation s'appuie, d'une part, sur un élargissement marqué du chenal à cet endroit et, d'autre part, sur la présence d'une limite océanographique majeure dans la circulation des courants marins¹⁰. La dynamique de ces courants est d'ailleurs à l'origine de multiples phénomènes naturels, dont l'accumulation de dépôts et l'érosion des berges. Ainsi, comme la plupart des municipalités sont situées le long

⁷ Ministère de l'Environnement du Québec, *Aires protégées au Québec : les provinces naturelles*, 2000, 87 p.

⁸ Ministère des Ressources naturelles, *Approximation des superficies du territoire québécois, version révisée*, Direction générale de l'information géographique, novembre 2002, 3 p.

⁹ *Idem*.

¹⁰ Pierre FRENETTE, *Histoire de la Côte-Nord*, Les éditions de l'IQRC, 1996, 667 p.

de cet axe, 50 % des bâtiments de ces communautés sont à moins de 500 mètres des rives, le milieu régional est périodiquement interpellé par cette problématique. Les pertes de terrains, occasionnées par l'érosion, entraînent la construction d'aménagements de rétention sur de grandes portions de la côte, empreignant ainsi le paysage d'impressionnants ensembles d'enrochements.

Climat : un été court et un hiver long

La Côte-Nord se situe dans les zones climatiques continentales humides et subarctiques¹¹. Sur le littoral du Saint-Laurent et l'île d'Anticosti, le climat plus maritime est froid et humide, alors qu'à l'extrême nord de la région, il est très froid et sec. Les moyennes de températures annuelles varient entre -5 et +1,8 °C. Par conséquent, la saison de croissance fluctue de moyenne au sud, à très courte au nord, passant de 170 à 120 jours de croissance¹². L'agriculture se limite ainsi surtout à des cultures spécifiques comme les petits fruits (chicouté, canneberge, bleuet, etc.) bien adaptées à ce climat et au type de sol acide.

En général, les précipitations annuelles moyennes se situent entre 950 et 1 130 millimètres, sauf en haute altitude où elles atteignent entre 1 370 et 1 720 millimètres, et plus au nord où elles varient entre 680 et 880 millimètres¹³.

En ce qui concerne la vitesse moyenne des vents, elle décroît de l'est vers l'ouest, passant de 30 kilomètres à l'heure à l'extrême est de la Basse-Côte-Nord à 22 kilomètres à l'heure à l'ouest de la région¹⁴. En raison de l'importance du courant éolien, certains secteurs à potentiel de développement énergétique ont été répertoriés sur les rives du Saint-Laurent de même qu'en haute altitude au nord-ouest du territoire.

2.1.2 Composantes biologiques

Végétation : de l'immensité de la forêt boréale aux humbles plantes marines

Quatre zones de végétation caractérisent la région, soit la forêt mixte, la forêt boréale, la taïga et la toundra alpine¹⁵ (voir carte 3).

¹¹ Gouvernement du Québec, Portail du gouvernement du Québec, *Le territoire : les zones climatiques*, [en ligne], 2003, [en ligne], adresse URL : http://www.gouv.qc.ca/Vision/Territoire/ZonesClimatiques_fr.html, (3 février 2004).

¹² Ministère de l'Environnement du Québec, *Aires protégées au Québec : les provinces naturelles*, 2000, 87 p.

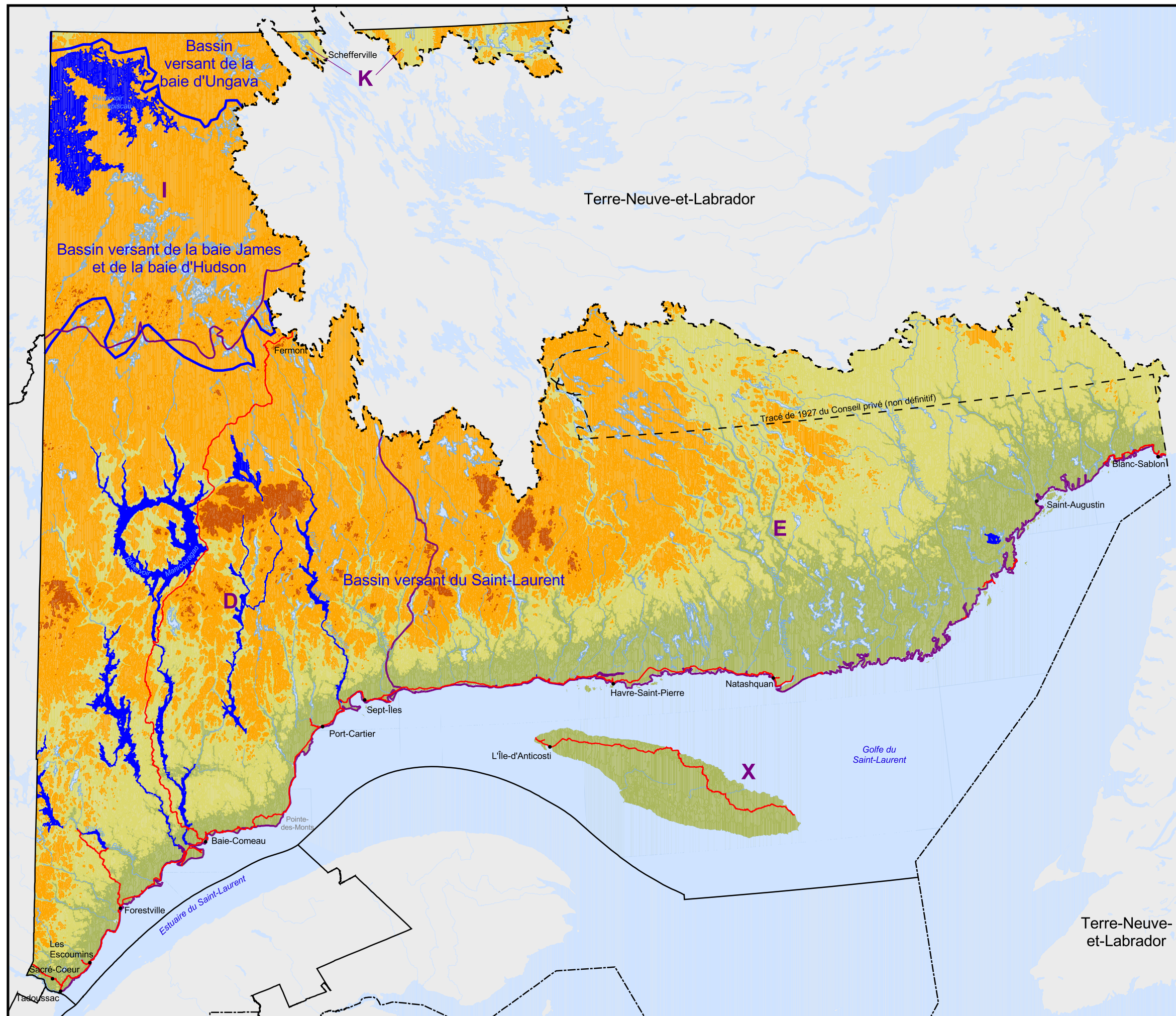
¹³ Proulx et autres, *La limite nordique des forêts attribuables*, 1987.

¹⁴ Université du Québec à Rimouski, *Les éoliennes et l'énergie du vent : carte des vents*, [en ligne], adresse URL : www.eole.org/carte_des_vents.htm.

¹⁵ Gouvernement du Québec, Portail du gouvernement du Québec, *Le territoire : les milieux terrestres*, 2003, [en ligne], adresse URL : http://www.gouv.qc.ca/Vision/Territoire/MilieuxTerrestres_fr.html, (3 février 2004).

Carte 2 : Composantes physiques

Portrait territorial de la Côte-Nord



Relief (classe d'élévation en mètres)

- 0 à 300
- 301 à 600
- 601 à 1000
- 1001 et plus

Géologie

- Province naturelle - niveau 1
- D Les Laurentides centrales
- E Plateau de la Basse-Côte-Nord
- I Plateau central du Nord-du-Québec
- K Bassin de la baie d'Ungava
- X Estuaire et golfe du Saint-Laurent

Hydrographie

- Cours d'eau
- Limite de bassin versant
- Plan d'eau
- Réservoir

Réseau routier

- Route principale

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

Frontière

- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador

Projection cartographique
Conique de Lambert

25 0 25 50 75 kilomètres

1/3 000 000

Source
Base de données géographiques et administratives (BDGA) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de la Côte-Nord
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2006
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

La forêt mixte se distingue par une sapinière à bouleau jaune. Elle couvre une infime superficie au sud-ouest de la région, soit 1 390 kilomètres carrés, ce qui représente moins de 0,5 % du territoire nord-côtier. C'est le seul secteur où se trouvent de petites terres agricoles exploitées de façon traditionnelle.

Par contre, la forêt boréale s'étend sur la majeure partie du territoire régional (73 %), dont la mise en valeur est à la base de l'économie régionale. Elle est constituée principalement d'une pessière à mousse dont la densité diminue progressivement du sud vers le nord. Une faible superficie (7,7 %) de sapinière à bouleau blanc couvre le sud-ouest de cette zone ainsi que l'île d'Anticosti. L'âge des peuplements y est relativement élevé puisque seulement 22 % de ceux-ci ont moins de 60 ans. Cette particularité se répercute sur la qualité du couvert forestier dont d'importantes portions sont sujettes, entre autres, aux chablis¹⁶.

La taïga, qui occupe 17 % de la superficie régionale, est la deuxième zone de végétation dominante de la région. Elle se situe, d'une part, au nord du 52^e parallèle et, d'autre part, au sud-est de la région, sur le territoire de la Basse-Côte-Nord. La taïga se démarque par une faible densité du couvert forestier composé d'arbres épars, de nombreuses tourbières de même que d'un vaste tapis de mousse et de lichen.

Enfin, la région compte trois zones de toundra alpine associées aux hauts sommets de la forêt boréale. Sur le plan des essences, des arbustes rabougris, de la mousse et du lichen composent la végétation de cette zone qui correspond à 2,7 % du territoire de la région.

Bien que les grands ensembles végétaux du milieu terrestre soient généralement bien documentés, il en va autrement pour ceux du milieu marin. Néanmoins, quelques algues, type de végétation marine facilement visible, sont connues. Il s'agit des algues vertes, brunes et rouges. Ces dernières sont les plus importantes en nombre d'espèces, en volume et en valeur économique, entre autres, pour leurs propriétés fertilisantes. Elles représentent également un potentiel d'exploitation dans les secteurs de l'alimentation et de la pharmacologie¹⁷.

Les milieux humides : des écosystèmes rivalisant avec les forêts tropicales

Du point de vue écologique, les milieux humides¹⁸ sont des écosystèmes à très forte productivité biologique dont la diversité floristique et faunique est considérable. Les marais salés et les tourbières sont les deux grands types de milieux humides qui dominent le territoire nord-côtier. Les marais salés longent la côte suivant une

¹⁶ Consultants JP Grenon inc., *Étude sur les réalités de l'industrie du sciage sur la Côte-Nord*, 2002, 150 p.

¹⁷ Pierre FRENETTE, *Histoire de la Côte-Nord*, Les éditions de l'IQRC, 1996, p. 54.

¹⁸ Écoroute de l'information, *Guide des milieux humides : région de la Côte-Nord*, [en ligne], adresse URL : <http://ecoroute.uqcn.qc.ca/envir/mhum/index.html>, (3 février 2004).

ligne plus ou moins large et discontinue. Ils ont été façonnés par l'action des marées, des vagues et des glaces. Ils sont garnis de zostères marines, de spartines ou d'autres herbes maritimes.

Puisque ces habitats constituent d'excellents refuges et sources alimentaires pour les nombreuses espèces d'oiseaux qui y transitent ou qui y nichent, ils deviennent également des lieux privilégiés pour la pratique de loisirs liés aux sciences naturelles ainsi qu'à la chasse à la sauvagine. De surcroît, la pratique de ces activités contribue considérablement à l'apport économique régional.

La Côte-Nord compte deux types de tourbières : les tourbières ombrotrophes et les tourbières minérotrophes. Alimentées par les eaux de pluie, les tourbières ombrotrophes, dont les sols sont relativement pauvres, sont dominées par des arbustes bas et des épinettes noires. Elles occupent de grandes superficies sur la plaine côtière, particulièrement dans les secteurs de Havre-Saint-Pierre, de Sept-Îles et de Baie-Comeau où plusieurs sont exploitées commercialement pour leur matière organique : la tourbe agricole.

Quant aux tourbières minérotrophes, elles se situent principalement en Minganie. Enrichies par un cours d'eau ou par un substrat minéral, elles sont plus productives que les tourbières ombrotrophes et elles supportent une faune et une flore diversifiées et abondantes. La tourbière de l'île Quarry située dans la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan est un site représentatif de ce type de tourbière.

**Une faune
variée répartie
sur un vaste
territoire**

Par ailleurs, la Côte-Nord dispose de ressources fauniques¹⁹ abondantes et diversifiées, réparties sur tout le territoire. Toutefois, l'immensité de cette région difficilement accessible limite généralement l'acquisition de connaissances aux espèces prélevées. Ainsi, les espèces de petit gibier les plus connues sont la gélinotte huppée, le tétras du Canada, le lagopède des saules et le lièvre d'Amérique. Quant aux mammifères, les espèces les plus connues sont la martre, le castor, la belette, le rat musqué, le vison, le renard, le loup, le carcajou et le lynx du Canada²⁰. Il est à noter que ces deux derniers mammifères font respectivement partie des espèces menacées et des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec²¹.

¹⁹ Société de la faune et des parcs du Québec, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Côte-Nord*, Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord, Sept-Îles, 2001, 113 p.

²⁰ *Idem*.

²¹ Société de la faune et des parcs du Québec, *Espèces fauniques menacées et vulnérables du Québec : résumés des rapports sur la situation produits par le gouvernement du Québec*, [en ligne], novembre 2003, adresse URL :

La grande faune regroupe le caribou, l'orignal, le cerf de Virginie et l'ours noir (voir carte 3). Le caribou toundrique, qui comprend les deux grands troupeaux migrateurs du nord du Québec, et le caribou forestier, réparti de façon discontinue dans la forêt boréale, sont les deux écotypes qui fréquentent le territoire. En raison de la chasse, de la prédation ainsi que des modifications d'habitat liées aux interventions humaines, le caribou forestier est en déclin dans la quasi-totalité de son aire de distribution. Sa densité est estimée à un caribou par 100 kilomètres carrés dans la portion ouest de la Côte-Nord et elle diminue vers l'est. D'ailleurs, une recherche complétée en 2003, devrait permettre la mise en place de mesures préliminaires qui serviront de base à l'élaboration de modalités particulières de coupes forestières visant la protection de son habitat. En 2005, le caribou forestier a été désigné comme espèce faunique vulnérable. En ce qui a trait au caribou toundrique, sa présence dans la partie nordique de la région est étroitement associée à ses migrations hivernales totalement imprévisibles.

Quant à l'orignal, la densité de sa population diminue vers le nord. Le dernier inventaire, réalisé par la Société de la faune et des parcs du Québec en 2000, estimait une densité de 1,02 orignal par 10 kilomètres carrés au sud du 50^e parallèle. Au nord de cette limite, selon une évaluation réalisée en 1989, le cheptel est jugé stable avec une concentration de 0,4 orignal par 10 kilomètres carrés, ce qui représente une des plus faibles densités au Québec. Cette basse densité peut être attribuée en partie à son habitat. En effet, de façon générale, l'orignal préfère un couvert forestier jeune lui procurant de la nourriture en abondance et un abri satisfaisant, ce qui ne correspond pas toujours à la partie nordique de la région²².

Pour sa part, le cerf de Virginie est présent uniquement sur l'île d'Anticosti. Le cheptel, qui est estimé à environ 130 000 bêtes, soit une densité moyenne de 16 cerfs par kilomètre carré, fait de l'île un paradis pour les amateurs de la nature. Toutefois, puisque le cheptel d'Anticosti a été introduit sur l'île par l'homme, et ce, sur un territoire restreint, il exerce une influence considérable sur toute la végétation de l'île, plus particulièrement sur le sapin baumier dont il se nourrit²³. À cet égard, une stratégie permettant de régénérer les végétaux affectés par le broutement des cerfs a été élaborée. Celle-ci s'oriente, entre autres, sur les méthodes de récolte de la matière ligneuse ainsi que sur la gestion de la chasse sportive, principale activité économique de l'île.

http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/etu_rec/esp_mena_vuln/liste.htm, (3 novembre 2003).

²² L'Animalier des Affluents, *Les mammifères de l'Amérique du Nord : l'orignal*, [en ligne], 2004, adresse URL : <http://www.csaffluents.qc.ca/animalier/orignal.htm>, (3 février 2004).

²³ Université Laval, *Effets à long terme du cerf de Virginie (Odocoileus virginianus) sur les communautés végétales de l'île d'Anticosti*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.theses.ulaval.ca/2003/21004/21004.html>, (3 février 2004).

Finalement, l'ours noir, moins prisé pour la chasse, occupe l'ensemble du territoire à l'exception de l'île d'Anticosti où il est considéré disparu. Sur la Côte-Nord, sa densité est estimée à 2 ours par 10 kilomètres carrés et passe à 0,3 ours par 10 kilomètres carrés au nord du 50^e parallèle. Toutefois, une estimation de 1 ours par 3 ou 4 kilomètres carrés est généralement observée dans les habitats qui lui sont plus favorables.

Par ailleurs, la diversité des habitats favorise la présence de nombreuses espèces aviaires. Certaines séjournent sur la Côte-Nord uniquement lors des périodes de migration, alors que d'autres y restent à l'année. D'après le Club d'ornithologie de la Manicouagan, quelque 295 espèces d'oiseaux auraient été observées sur la Côte-Nord. Plusieurs d'entre elles sont des espèces en péril ou sont considérées susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. C'est le cas, entre autres, du pygargue à tête blanche, dont 40 % des sites de nidification reconnus au Québec se trouvent sur l'île d'Anticosti, et de la sterne caspienne, qui niche exclusivement sur l'île à la Brume en Basse-Côte-Nord. D'autres espèces moins vulnérables, comme le plongeon catmarin, nichent sur le territoire québécois exclusivement en Basse-Côte-Nord et sur les îles Mingan. Le macareux moine et la sterne arctique sont aussi présents en Minganie et dans les refuges d'oiseaux migrateurs de la Basse-Côte-Nord²⁴.

La Côte-Nord abrite 65 % des rivières à saumon du Québec. Celles-ci sont majoritairement gérées par des pourvoyeurs et des gestionnaires de zecs. Un peu plus de la moitié d'entre elles se trouvent à l'est de Sept-Îles et près du tiers sur l'île d'Anticosti.

La presque totalité des plans d'eau répartis sur l'ensemble du territoire accueille une population abondante d'ombles de fontaine communément appelés « truites mouchetées ». Cette espèce vit en allopatrie sur la plupart de ces lacs, c'est-à-dire qu'elle ne partage pas son habitat avec d'autres espèces de poissons. À cet égard, compte tenu de l'éloignement de la région par rapport au reste du Québec, la Côte-Nord est moins menacée par l'introduction d'espèces compétitrices, ce qui favorise le succès de pêche. Ces caractéristiques conjuguées au nombre élevé de plans d'eau représentent un atout supplémentaire incitant les pêcheurs sportifs à se rendre dans la région²⁵.

Dans une moindre mesure, le touladi (truite grise) est également présent sur l'ensemble du territoire. Il a été répertorié dans l'ouest de la région sur toute la longueur des bassins versants, tandis qu'à l'est, il ne se trouve qu'à la tête des bassins.

²⁴ Environnement Canada, *Les espèces d'oiseaux en péril au Québec*, [en ligne], 2003, adresse URL : http://www.qc.ec.gc.ca/faune/oiseaux_menaces/html/index_f.html, (3 février 2004).

²⁵ Société de la faune et des parcs du Québec, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Côte-Nord*, Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord, Sept-Îles, 2001, 113 p.

Pour sa part, la ouananiche occupe, à l'ouest de la région, les bassins versants des rivières aux Outardes, Manicouagan et Godbout. Sa présence a également été confirmée dans de nombreuses rivières à saumon dans la portion est du territoire, en amont des limites de montaison du saumon atlantique. D'autres espèces, comme le grand corégone, l'omble chevalier et le brochet, sont observées à différents endroits dans la région.

Enfin, pour ce qui est de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, ils foisonnent d'une faune marine hautement diversifiée. Mollusques, crustacés, poissons et mammifères marins se partagent un milieu aquatique où abonde la nourriture. Ces eaux généreuses attirent de nombreux cétacés sur la rive nord du Saint-Laurent. En plus du béluga, le marsouin commun, le petit rorqual ainsi que les rorquals bleus, à bosse ou communs, sont observés régulièrement. En été, des groupes de dauphins à nez blanc ou à flancs blancs sont observés dans l'estuaire mais plus souvent dans le golfe. Plus rarement, le cachalot, l'épaulard et la baleine noire visitent également la rive nord du Saint-Laurent²⁶. De plus, une grande diversité d'oiseaux aquatiques occupe les côtes et les îles maritimes, tirant profit d'un refuge faunique et de neuf refuges d'oiseaux migrateurs.

2.2 Droits et statuts de la dimension environnementale

Un milieu naturel à protéger

La totalité des sites naturels qui possèdent un droit ou un statut environnemental sur la Côte-Nord fait partie du réseau des aires protégées du Québec. Ainsi, plusieurs portions de territoire légalement constituées sont vouées spécifiquement à la protection et au maintien de la diversité biologique (voir carte 4). Le tableau 1 présente les aires protégées nord-côtières.

L'entrée en vigueur de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel favorise la mise en œuvre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées. La sélection de grands territoires nord-côtières a d'ailleurs marqué une étape importante de cette stratégie qui prévoit la protection de 8 % du territoire québécois. En effet, environ 20 000 des quelque 30 774 kilomètres carrés d'aires protégées nord-côtières ont été désignés comme réserves de biodiversité projetées, réserves écologiques projetées et réserve aquatique projetée. La délimitation de ces dernières pourrait être modifiée à la suite des audiences publiques tenues par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Des territoires de moindre envergure, tels que les écosystèmes forestiers exceptionnels inclus dans les dispositions environnementales prévues au régime forestier québécois, contribuent également à l'atteinte des objectifs de cette démarche.

²⁶ Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM), *Baleines en direct*, [en ligne], 2004, adresse URL : <http://www.baleinesendirect.net/>, (3 février 2004).

Ainsi, avec 30 774,21 kilomètres carrés de territoire et approximativement 7 000 kilomètres de rivières à saumon, c'est plus de 9 % du territoire régional qui possède un statut de protection particulière, ce qui représente plus ou moins la superficie de la région administrative de l'Outaouais.

TABLEAU 1
AIRES PROTÉGÉES²⁷

Statut légal	Superficie (km ²)	Nombre
Refuge faunique	0,3	1
Refuge d'oiseaux migrateurs (ROM)	325,8	9
Parc national et réserve écologique	1 575,2	8
Réserve de biodiversité projetée	15 006,9	20
Réserve aquatique projetée	3 897,5	1
Réserve écologique projetée	599,0	2
Écosystème forestier exceptionnel (EFE)	40,2	14
Habitat faunique ²⁸	9 330,0	262
Total	30 774,6	317
Rivière à saumon	7 000 km app.	75

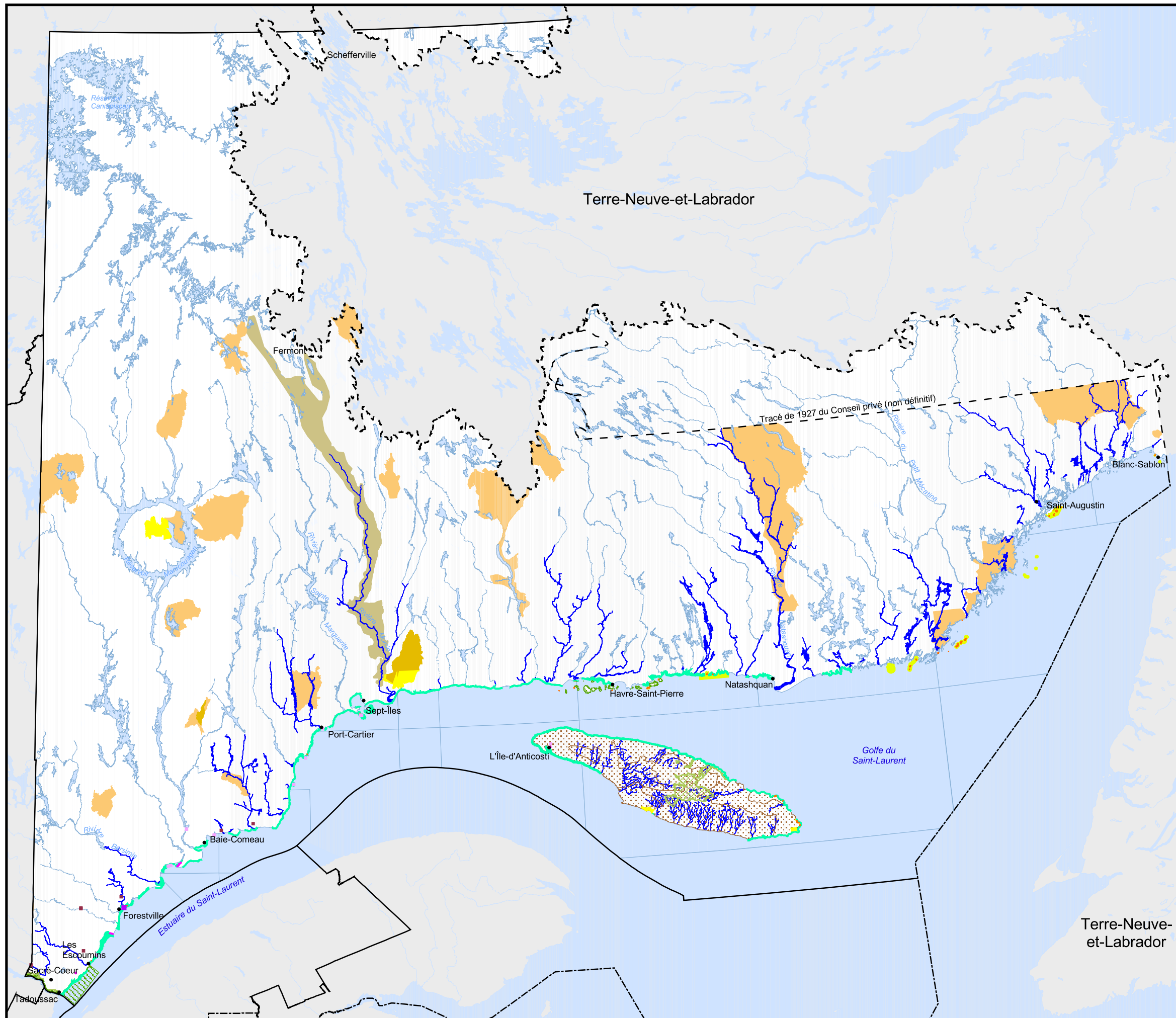
De surcroît, la région compte 262 habitats fauniques, dont 172 aires de concentration d'oiseaux aquatiques représentant un peu plus du tiers des aires du Québec, 12 héronnières équivalant à 10 % des héronnières de la province, 66 colonies d'oiseaux correspondant à 60 % de toutes les colonies nichant sur les îles, presqu'îles ou falaises, 4 habitats du rat musqué représentant 3 % des habitats de l'ondata et, finalement, 8 aires de confinement du cerf de Virginie couvrant la presque totalité de la superficie de l'île d'Anticosti et équivalant à 6 % de toutes les aires de confinement du cerf de Virginie du Québec.

²⁷ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Les écosystèmes forestiers exceptionnels : éléments clés de la diversité biologique du Québec*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-ecosystemes.jsp>, (1^{er} août 2005).
Ministère de l'Environnement, *Réserves de biodiversité projetées*, [en ligne], adresse URL : <http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-bio/index.htm>, (1^{er} août 2005).
Société de la faune et des parcs du Québec, [en ligne], adresse URL : <http://www.fapaq.gouv.qc.ca/>, (mars 2004).
Environnement Canada, *Territoires protégés, refuges d'oiseaux migrateurs*, [en ligne], adresse URL : <http://www.qc.ec.gc.ca/faune>, (mars 2004).
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT)*, 2005.

²⁸ L'habitat du poisson qui n'est pas inclus dans le tableau est également un habitat protégé.

Carte 4 : Droits et statuts environnementaux

Portrait territorial de la Côte-Nord



Statut environnemental

- Aire de concentration d'oiseaux aquatiques
- Héronnière
- Colonie d'oiseaux
- Aire de confinement du cerf de Virginie
- Habitat du rat musqué
- Refuge faunique
- Refuge d'oiseaux migrants
- Parc national du Canada
- Parc national du Québec
- Réserve écologique
- Réserve de biodiversité projetée
- Réserve aquatique projetée
- Réserve écologique projetée
- Écosystème forestier exceptionnel
- Rivière à saumon

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

Frontière

- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador

Projection cartographique
Conique de Lambert

25 0 25 50 75 kilomètres

1/3 000 000

Source

Base de données géographiques et administratives (BDGA) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de la Côte-Nord
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2006

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

Dans l'ensemble, l'étendue du territoire, la diversité des milieux et la pluralité d'écosystèmes encore sauvages et inexploités au nord représentent des atouts non négligeables lors de l'établissement d'aires protégées dans la région. Toutefois, plus au sud, jusqu'en bordure du Saint-Laurent là où les populations locales exercent leurs activités récréatives, le défi que représentent la conservation et la préservation de ces milieux naturels prend toute sa signification.

2.3 Synthèse de la dimension environnementale

La grande superficie du territoire nord-côtier, composée d'une partie maritime, d'un littoral et d'un arrière-pays, est à l'origine de la pluralité et de la diversité environnementales de la région. Ainsi, le relief en gradins passe d'une plaine côtière à un arrière-pays formé de plateaux fracturés et incisés par un réseau hydrographique parallèle. Cette physiographie conjuguée à la composition des sols sont à l'origine d'un système hydrographique constitué d'innombrables lacs et rivières. Ce réseau représente d'ailleurs une composante déterminante de l'activité socio-économique régionale. Le débit élevé de plusieurs cours d'eau est notamment à l'origine de l'imposant développement hydroélectrique de la Côte-Nord. Les grands réservoirs et les nombreuses lignes de transport d'énergie témoignent de ce potentiel, dont la mise en valeur s'est traduite par plusieurs grands projets qui ont contribué au peuplement de la région. Offrant encore à ce jour de forts potentiels énergétiques, ces cours d'eau demeurent également un attrait environnemental et récréatif incontestable pour les passionnés de la nature.

Le climat, les vents ainsi qu'une immense façade maritime ont des effets significatifs sur l'évolution du relief de la Côte-Nord. Au même titre que les autres régions maritimes, le littoral subit un important phénomène d'érosion qui affecte le milieu bâti de plusieurs localités.

De vastes étendues de végétation peu ou pas perturbées représentent un atout indéniable pour l'écotourisme. La vaste superficie boisée qui permet la mise en valeur de plus de 80 000 kilomètres carrés²⁹ de forêt est un des principaux moteurs économiques régionaux. La forêt publique est également l'assise de toute une gamme d'activités récréatives qui contribue de façon significative à la qualité de vie des communautés locales. Les milieux humides caractérisent également le territoire nord-côtier. Ces milieux, aux propriétés physiques et chimiques abondantes, présentent un potentiel de développement indéniable dans les domaines de l'agriculture et de l'horticulture. Toutefois, dans un souci de maintien de la dynamique écologique de

²⁹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la planification opérationnelle, Forêt Québec, avril 2004.

ces écosystèmes, la mise en valeur des marais salés et des tourbières de la Côte-Nord doit s'inscrire dans une optique de développement durable.

En ce qui concerne la ressource faunique, la Côte-Nord bénéficie d'une diversité remarquable d'espèces. En effet, les différents habitats naturels de la région permettent à la faune terrestre, aviaire et aquatique d'évoluer dans une pluralité de milieux. La clientèle écotouristique, attirée par cette faune variée et par les grands espaces de la Côte-Nord, contribue à l'établissement et à la croissance d'entreprises régionales qui œuvrent, entre autres, dans le domaine des croisières ou de l'observation de la nature. Quant aux activités de prélèvement faunique, elles répondent aux besoins de récréation de plusieurs résidents et attirent une importante clientèle de chasseurs et de pêcheurs provenant de l'extérieur de la région.

Enfin, plusieurs habitats qui détiennent un statut de protection s'inscrivent dans le réseau des aires protégées du Québec. Ces territoires destinés à la prévention et à la protection des milieux naturels sont primordiaux, surtout dans les régions où l'exploitation des ressources occupe une place socio-économique prépondérante. La mise en œuvre de la Stratégie québécoise sur les aires protégées a d'ailleurs stimulé la création de ces aires.

3. Dimension sociale

3.1 Caractéristiques sociales

3.1.1 Organisation territoriale

La Côte-Nord : un domaine public

La privatisation du territoire nord-côtier est le reflet de son occupation. De façon générale, de Tadoussac à Baie-Comeau, le morcellement s'est effectué sous forme de lots de colonisation alloués par le Département de la colonisation. À l'est de Baie-Comeau, le morcellement s'est plutôt effectué à partir de l'occupation existante. Ainsi, le territoire privé s'étend sur une mince bande qui longe le littoral. Son étendue diminue progressivement de Tadoussac à Blanc-Sablon pour ne circonscrire que le milieu bâti des localités à l'est de Baie-Comeau.

Le territoire de la Côte-Nord, public à plus de 99 %, est à la base du développement socio-économique régional (voir carte 5). En effet, tout projet de nature industrielle, commerciale ou résidentielle implique généralement les terres du domaine de l'État.

Le tableau 2 présente l'organisation administrative et territoriale ainsi que la population et les superficies relatives aux municipalités régionales de comté (MRC). La région est divisée en cinq MRC auxquelles se joint le territoire de la Basse-Côte-Nord. L'immensité du territoire fait en sorte que seulement 8,3 % de la superficie régionale est municipalisée. Ainsi, la Côte-Nord est la région ayant la plus forte proportion de territoire non organisé au Québec. La région comprend également neuf réserves indiennes innues, un établissement indien innu et un village naskapi dont les superficies totalisent près de 320 kilomètres carrés³⁰.

³⁰ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Système sur les découpages administratifs à l'échelle 1:20 000 (SDA)*, Direction de la cartographie générale et administrative, (fichiers numériques).

**TABLEAU 2
ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE**

MRC	Superficie ³¹		Réserves et établissements indiens	Nombre de municipalités	Population ³² (%)
	MRC/Région (%)	Territoire municipalisé/Région (%)			
La Haute-Côte-Nord	4	0,6	1	8	13,0
Manicouagan	11	0,6	1	8	34,8
Sept-Rivières	10	0,9	2	2	35,4
Caniapiscau	21	0,1	3	2	4,3
Minganie	43	4,3	2	8	6,8
Territoire de la Basse-Côte-Nord ³³	11	1,8	2	5	5,7
Total	100	8,3	11	33	100,0

3.1.2 Occupation du territoire

**Une région
jeune... de 400
ans**

Depuis longtemps occupée et fréquentée par des autochtones et visitée par des Vikings, des Basques et des Bretons, la région est habitée de façon permanente vers 1820 par les Euro-Canadiens. C'est en effet à cette époque que des familles canadiennes-françaises, pour la plupart originaires de la rive sud et de l'Acadie, migrent du côté nord du Saint-Laurent, aspirant à un avenir meilleur. Elles s'établissent, tout le long de la côte, à proximité des postes de traite de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à l'est de Sept-Îles et de ceux du Domaine-du-Roy à l'ouest de la région.

En l'an 1600, le premier poste officiel de traite des fourrures du Canada est érigé à Tadoussac, ce qui en fait le plus vieil établissement européen en Amérique du Nord. C'est d'ailleurs cette traite des fourrures en plus de la chasse à la baleine et de la pêche à la morue qui précéderont la colonisation sur la Côte-Nord. À cette époque, Tadoussac n'est qu'un comptoir de commerce équipé d'un port où s'amarrent les voiliers transatlantiques. Jusqu'en 1630, provisions et voyageurs sont transportés vers l'ouest par barque à partir de Tadoussac, lieu privilégié pour les échanges entre autochtones et Européens.

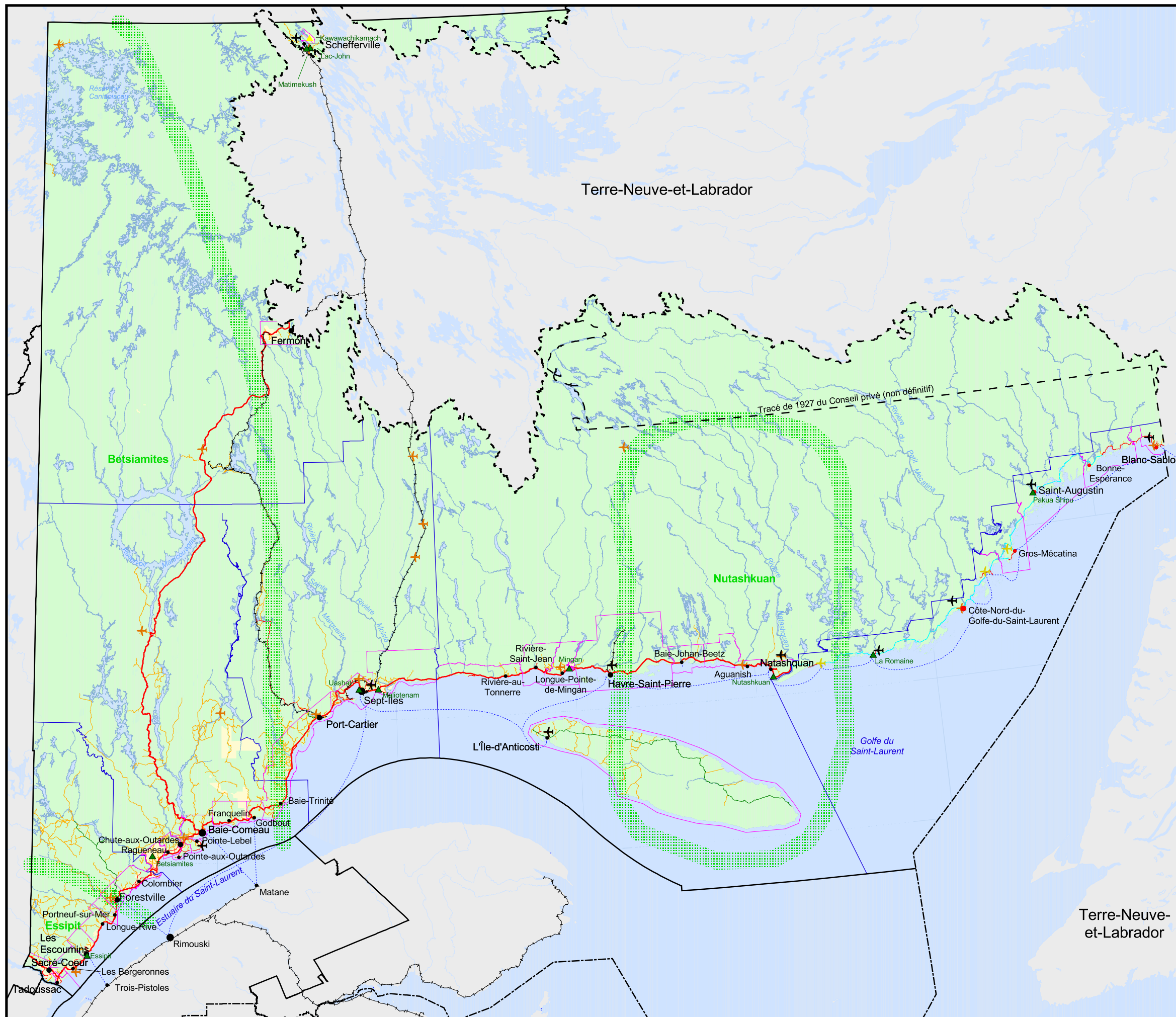
³¹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Approximation des superficies du territoire québécois, version révisée*, Direction générale de l'information géographique, novembre 2002, 3 p.

³² Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL), *Cartothèque du MAMSL – Région de la Côte-Nord*, [en ligne], 2002, adresse URL : http://www.mamr.gouv.qc.ca/affaires_mun/cartotheque/region_09.pdf, (3 février 2004).

³³ Le territoire de la Basse-Côte-Nord n'est pas constitué en MRC.

Carte 5 : Caractéristiques sociales

Portrait territorial de la Côte-Nord



Population (habitants)

- 0 à 1000
- 1001 à 10 000
- 10 001 à 30 000
- Municipalité majoritairement anglophone

Dynamique socioculturelle

- ▲ Réserve et établissement indiens
- ▲ Terre de la catégorie IN
- Limite de Nitassinan*

Organisation administrative

- Région
- MRC
- Municipalité

Réseau de transport

- Route nationale
- Route régionale, locale et collectrice
- Route d'accès aux ressources
- Autre route et chemin
- Route blanche
- Voie ferrée
- Desserte et lien maritimes
- ✈ Aéroport principal
- ✈ Aéroport secondaire
- ✈ Piste d'atterrissage

Tenure

- Publique
- Privée

Frontière

- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador

* Territoire visé par l'Entente de principe d'ordre général entre les premières nations de Mamuitun et Nutashquan et les gouvernements du Québec et du Canada (mars 2004).

Projection cartographique
Conique de Lambert

25 0 25 50 75 kilomètres

1/3 000 000

Source
Base de données géographiques et administratives (BDGA) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003

Réalisation
Direction régionale de la gestion du territoire public de la Côte-Nord
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2006

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

Terre-Neuve-et-Labrador

Vers 1870, une deuxième et dernière vague d'immigration massive vient augmenter la population de la région. Ces nouveaux arrivants, majoritairement anglophones, proviennent principalement de Terre-Neuve. Ils s'établissent sur la Basse-Côte-Nord, croyant y trouver de meilleures conditions de pêche. Apparaissent alors les répartitions linguistiques, suivies d'une anglicisation progressive de la population francophone de l'endroit. Cette deuxième vague d'immigration est en fait à l'origine de l'actuelle concentration d'anglophones en Basse-Côte-Nord.

L'occupation et la répartition des populations sur le territoire nord-côtier ont sans contredit été influencées par la voie maritime du Saint-Laurent. Subséquemment, l'établissement de grandes industries puis le développement de la route nationale 138 sont d'autres éléments qui ont défini cette occupation linéaire s'étendant sur quelque 2 200 kilomètres de côte. Dans l'arrière-pays, l'exploitation minière est à l'origine des villes de Fermont et de Schefferville qui rassemblent environ 4 % de la population nord-côtère. Pour leur part, les deux pôles urbains que représentent Baie-Comeau et Sept-Îles comptent près de 50 % de la population de la région et doivent leur existence, d'une part, à leur port en eau profonde et, d'autre part, à l'implantation de grandes entreprises forestières, minières et métallurgiques.

La population de la Côte-Nord, comme celle des autres régions-ressources, a toujours tiré profit des richesses de son territoire autant à des fins de subsistance qu'à des fins économiques. De même, les activités de prélèvement des ressources naturelles ont toujours joué un rôle majeur dans le maintien de sa population. Toutefois, depuis quelques années, l'intérêt marqué pour les activités récréatives modifie les habitudes et le mode d'utilisation du territoire public nord-côtier. Ainsi, l'écotourisme fait de plus en plus d'adeptes parmi la population. Plusieurs propriétaires convertissent leur abri sommaire en chalet et les gestionnaires de zecs et de pourvoiries élargissent leur champ d'intervention en développant des activités récréatives d'appoint afin de répondre, entre autres, à cette nouvelle demande. Ce mouvement représente d'ailleurs un facteur de plus en plus déterminant dans les exercices de planification et de mise en valeur du territoire.

Une population en constante diminution

Le tableau 3 démontre que la population de la Côte-Nord diminue progressivement, passant de 107 145 habitants en 1986 à 96 497 en 2004 (-9,9 %), ce qui correspond à 1,3 % de la population québécoise.

Il est à noter que ces données de Statistique Canada ne comprennent pas les populations innues et naskapie que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien établissait, au 31 décembre 2004, à 9 450 résidents. Ce nombre correspond à plus de 9,8 % de la population nord-côtère et à plus de 18 % du total de la population des Indiens inscrits du Québec. En comparaison, les autochtones qui résident dans la région de la Mauricie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de

la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Nord-du-Québec représentent respectivement 1,1 %, 2,1 %, 2,2 % et 33,1 % de la population de ces régions, tandis que pour les 11 autres régions administratives, ce chiffre s'établit à moins de 1 %.

À l'inverse de la population du Québec, ces communautés innues et naskapie connaissent une forte croissance démographique qui, entre 1991 et 1996, a atteint 31,4 %. Près du tiers de cette population a moins de 15 ans, contre environ 20 % pour l'ensemble de la Côte-Nord³⁴.

TABLEAU 3
ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Année	Population		
	Côte-Nord	Ensemble du Québec	Côte-Nord par rapport au Québec (%)
1986	107 145	6 733 782	1,6
1991	105 670	7 064 735	1,5
1996	105 105	7 274 019	1,4
2001	101 093	7 417 732	1,4
2004	96 497	7 542 760	1,3

Source : *Bulletin statistique régional*, Côte-Nord, décembre 2004, adresse URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/09cote_nord.pdf

La région possède une structure d'âges moins vieillissante que celle de l'ensemble de la province avec une proportion de personnes âgées qui atteint 9 %, comparativement à 13 % pour le Québec³⁵. Cette structure s'explique en partie par l'exode des personnes retraitées. Celles-ci ont en effet tendance à rejoindre leurs enfants qui ont délaissé la région pour les études ou le travail. Plusieurs personnes retournent également dans leur région d'origine une fois leur carrière terminée sur la Côte-Nord.

L'exode des jeunes est en partie attribuable à l'absence d'établissements d'enseignement universitaire, de même qu'au nombre restreint de programmes collégiaux obligeant ceux qui désirent poursuivre leurs études à quitter la région. Après sa formation, ce potentiel de main-d'œuvre spécialisée ne revient que rarement en région, ce qui occasionne une absence de relève et de sérieuses difficultés de recrutement pour les entreprises locales.

³⁴ Ministère du Développement économique et régional, *Portrait de la Côte-Nord : population*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mreg.gouv.qc.ca>.

³⁵ Ministère des Finances et ministère des Régions, *La Côte-Nord : un maillon essentiel de notre économie*, 2001, 64 p.

À cet égard, une enquête d'Emploi-Québec auprès des entreprises nord-côtières indique que 26,9 % des travailleurs spécialisés devraient atteindre l'âge de la retraite d'ici 2013. Selon une étude comparable effectuée en 1998, le problème lié au vieillissement des travailleurs s'est amplifié au cours des quatre dernières années. Les industries des mines, de la construction, du bois et du papier ainsi que les services d'enseignement et les soins de santé seraient les secteurs les plus touchés. Toutefois, l'érosion de cette main-d'œuvre créera, d'ici à quelques années, des perspectives d'emploi intéressantes pour la relève.

***L'accessibilité :
d'une voie terrestre
à une voie maritime***

En ce qui a trait à l'accessibilité, la route nationale 138, qui longe le littoral du Saint-Laurent, est l'axe routier principal de la région. Elle s'étend sur près de 800 kilomètres et prend fin à Natashquan. Les déplacements à l'est de Natashquan s'effectuent par desserte maritime et aérienne ou, en saison hivernale, en empruntant la route blanche en motoneige. Ce sentier de 430 kilomètres, dont l'entretien est géré par le ministère des Transports du Québec, joue un rôle essentiel en ce qui concerne les activités socio-économiques des populations de la Basse-Côte-Nord, ce territoire n'étant accessible par voie terrestre qu'en saison hivernale.

À la route nationale 138 se raccordent les routes 172 de Tadoussac à Chicoutimi, 385 de Forestville à Labrieville et 389 de Baie-Comeau jusqu'au Labrador en passant par Fermont. Pour sa part, Schefferville n'est accessible que par train ou transport aérien.

Le relief et les nombreuses embouchures de rivières représentent un défi majeur dans l'aménagement d'infrastructures routières ou de parcours récréatifs tels que les sentiers de motoneige et les pistes cyclables. L'implantation de chacune de ces infrastructures nécessite l'aménagement d'autant de ponts qui sont parfois de grande dimension. Ces contraintes sont des éléments importants à considérer dans le prolongement de la route nationale à l'est du territoire.

Un réseau de chemins en milieu forestier sillonne une bonne partie du territoire des MRC de La Haute-Côte-Nord et de Manicouagan. Il en va de même, plus à l'est, dans les secteurs de Port-Cartier et de Rivière-Saint-Jean.

Un réseau de transport ferroviaire lié à l'exploitation des ressources minérales a été développé par les compagnies minières. En conséquence, trois voies distinctes relient Sept-Îles et Schefferville, Port-Cartier et Fermont, et Havre-Saint-Pierre à son gisement d'ilménite situé aux lacs Tio et Allard. À ces voies s'ajoute un traversier-rail qui fait la liaison de Baie-Comeau à Matane et qui assure un lien avec le réseau national pour le transport de marchandises.

L'isolement de la Côte-Nord par rapport aux autres régions du Québec a incité la mise en place d'un vaste réseau de desserte maritime. Ainsi, en raison de l'absence de pont à l'embouchure de la rivière Saguenay, un traversier assure le lien entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac. De plus, d'autres traverses existent entre la rive nord et la rive sud du Saint-Laurent, soit celles de Trois-Pistoles–Les Escoumins, Rimouski–Forestville, Matane–Baie-Comeau–Godbout, Blanc-Sablon–Sainte-Barbe (Terre-Neuve) et Rimouski–Sept-Îles–Port-Menier–Havre-Saint-Pierre-Basse-Côte-Nord pour l'approvisionnement et le transport de personnes.

Le transport aérien, composé de neuf aéroports principaux et de trois aéroports secondaires, joue également un rôle essentiel sur un aussi vaste territoire. Enfin, d'autres infrastructures associées à l'exploitation des ressources, telles que les pistes d'atterrissage et les héliports, sont présentes partout sur le territoire et complètent ce réseau.

3.1.3 Dynamique sociale et culturelle

***Diverses
origines qui se
côtoient***

Trois communautés distinctes habitent le territoire nord-côtier, soit la communauté francophone qui représente 85 % de la population régionale, les communautés innues et naskapie et la communauté anglophone de la Basse-Côte-Nord.

La population du territoire de la Basse-Côte-Nord, majoritairement anglophone, est répartie dans 15 localités, sur un territoire inaccessible par voie routière. La situation de ces agglomérations et le mode de vie de leurs habitants font en sorte que le littoral, l'arrière-pays et les îles maritimes deviennent des lieux d'activités spécifiques pour chaque famille résidente. L'occupation des îles, qui remonte à l'époque de la colonisation, fait partie des us et coutumes où la pratique de la pêche commerciale imposait l'érection d'un deuxième domicile facilitant ainsi l'accès à la ressource. Aujourd'hui, l'occupation saisonnière des îles se poursuit, mais de façon générale, elle a été convertie en villégiature estivale en raison de la forte diminution de la pêche commerciale à la morue. Un bon nombre de résidents fréquentent également l'arrière-pays pour y exercer leurs activités de chasse, de pêche et de coupe de bois domestique.

La population du nord du territoire se distingue également par son éloignement et son isolement. De surcroît, cette particularité existe aussi à l'intérieur même de son territoire, puisque aucun lien routier ne raccorde les municipalités de Fermont et Schefferville.

Mis à part la communauté de Matimekush à Schefferville et le village naskapi à Kawawachikamach, les autres réserves et établissements indiens se situent tout le long du littoral. Les Innus et les Naskapis fréquentent et occupent le territoire public de la région en y pratiquant notamment des activités telles que la chasse, la pêche et le piégeage.

Un territoire au profit de la population

Pour les communautés innues, ce territoire représente l'assise de leur mode de vie qu'elles nomment Innu Aitun, concept défini dans l'entente de principe d'ordre général³⁶.

Ces caractéristiques culturelles, conjuguées à l'éloignement et à l'isolement de plusieurs localités de la région, influencent grandement la dynamique locale et régionale et, par conséquent, le développement et la mise en valeur du territoire public. En effet, les conditions liées à une bonne représentativité des populations dans les différentes démarches de consultation ou de concertation régionales exigent des efforts soutenus relatifs, d'une part, aux déplacements des personnes et, d'autre part, à l'adaptation nécessaire à ces différentes cultures.

Le territoire public de la Côte-Nord, en raison de son omniprésence, joue un rôle socio-économique de premier ordre pour les communautés locales. De fait, l'occupation linéaire en bordure du Saint-Laurent permet un accès libre et immédiat à ce territoire propice à la pratique d'activités socioculturelles.

Les activités de prélèvement liées à une ressource faunique abondante et variée sont, sans contredit, les activités récréatives privilégiées par les différentes communautés nord-côtières. La pratique de ces loisirs est généralement plus facile dans les territoires fauniques structurés grâce, entre autres, à la présence de nombreux chemins. Elle est également favorisée par la mise en disponibilité d'emplacements de villégiature et par la présence d'un immense territoire public.

La vie culturelle régionale est dynamique et diversifiée. Les lieux d'interprétation du patrimoine, les ouvrages d'ingénierie, les fêtes, les festivals et les lieux de diffusion des arts de la scène composent la sélection offerte en matière d'activités culturelles. Cette variété est présente autant dans les grandes municipalités que dans les plus petites, tout comme dans certaines communautés innues et naskapie.

La région comprend 11 communautés autochtones, dont 10 communautés innues et une communauté naskapie. Cette dernière occupe les terres de la catégorie IAN consenties en vertu de la *Convention du Nord-Est québécois*.

L'Assemblée nationale a reconnu formellement onze nations autochtones au Québec. De façon plus particulière, avec la nation innue du Québec, les gouvernements du Québec et du Canada mènent depuis plus de 25 ans des négociations territoriales globales dans le but de conclure un traité qui précisera la portée ainsi que les modalités d'exercice de leurs droits ancestraux.

³⁶ Gouvernement du Québec, gouvernement du Canada et Premières nations de Mamuitun et de Nutashkuan, *Entente de principe d'ordre général entre les Premières nations de Mamuitun et de Nutashkuan et le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada*, 31 mars 2004, 88 p.

Concrètement, pour les premières nations innues d'Essipit, de Betsiamites et de Nutashkuan, une entente de principe d'ordre général a été signée avec les gouvernements du Canada et du Québec en 2004, laquelle entente représente une étape importante vers la rédaction d'un traité. En contrepartie, la négociation avec l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit, qui regroupe les premières nations d'Ekuanitshit (Mingan), d'Unamen Shipu (La Romaine) et de Pakua Shipu (Saint-Augustin), n'a pas permis encore aux parties de parvenir à une entente de principe. En ce qui concerne les premières nations d'Uashat makMani-Utenam (Sept-Îles) et de Matimekush Lac-John (Schefferville), elles ont formé, en 2005, un organisme en vue de participer au processus de négociations territoriales globales.

Quant à la nation naskapie, elle a signé la *Convention du Nord-Est québécois* en 1978, laquelle est en vigueur depuis cette date.

Par ailleurs, la Couronne a l'obligation constitutionnelle de consulter, et le cas échéant, d'accommoder les peuples autochtones avant de prendre une décision sur les projets de développement et d'aménagement du territoire susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur leurs droits ancestraux potentiels.

Au cours des dernières années, la population non autochtone a, quant à elle, manifesté un intérêt grandissant à participer aux négociations territoriales globales actuellement en cours entre les gouvernements et les Innus. Ainsi, lors de la signature de l'Entente de principe d'ordre général, le gouvernement du Québec a mis en place des tables régionales afin d'associer les populations non autochtones à la poursuite des négociations.

3.2 Droits et statuts de la dimension sociale

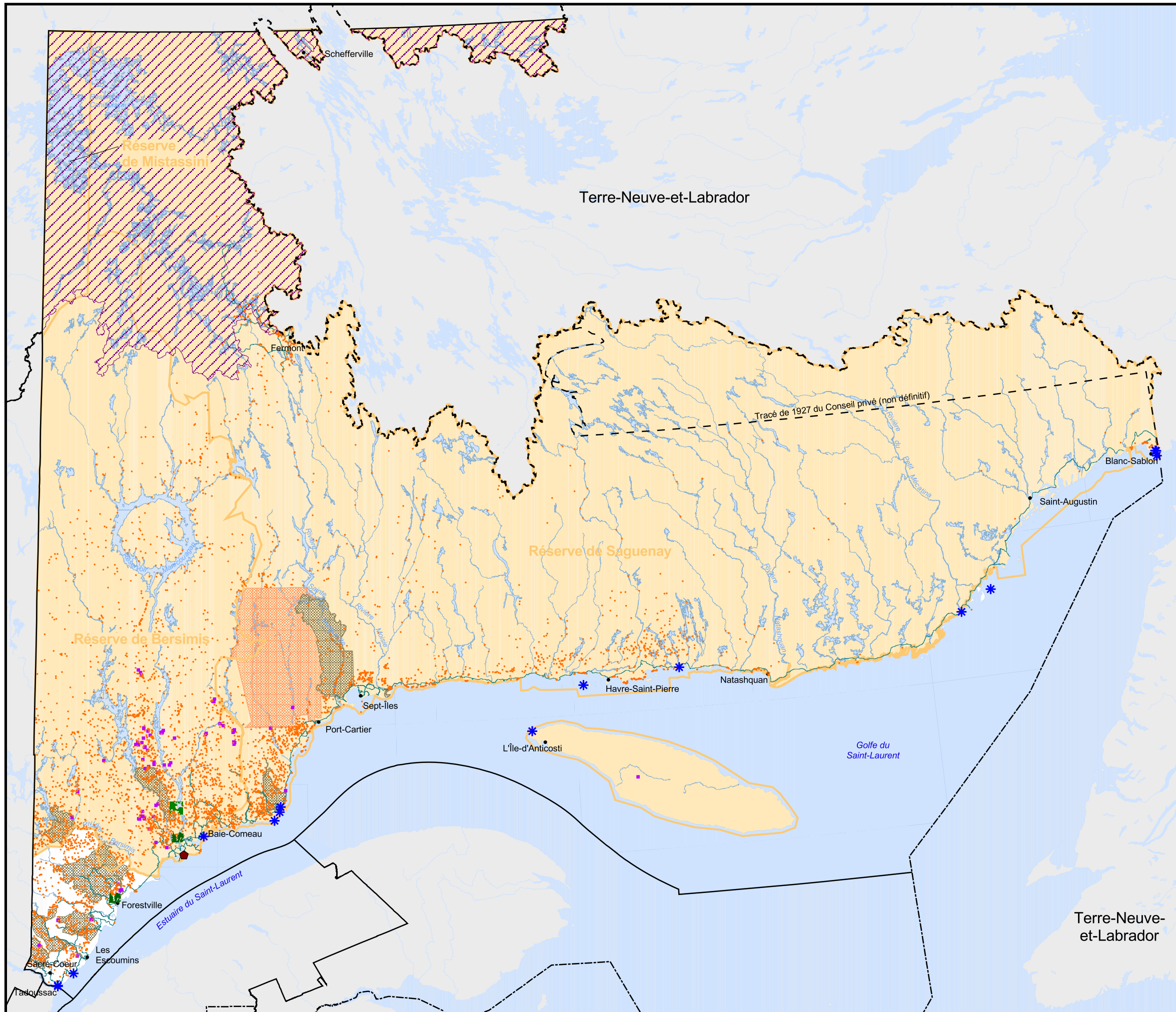
**Un patrimoine
collectif
fondamental**

La villégiature privée constitue une activité récréative majeure pour la population nord-côtière, puisque 72 % des détenteurs de baux sont des résidents de la région. La présence de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, de nombreux lacs et rivières, ainsi que la popularité des activités de chasse et de pêche contribuent grandement au développement de cette activité. La région regroupe 6 421 baux de villégiature, soit environ 23 % du total des baux attribués sur le territoire public québécois³⁷. Les deux tiers de ces baux se concentrent à l'extrémité sud-ouest de la région, soit environ 15 % du territoire. Ce regroupement s'explique, entre autres, par la présence d'un réseau développé de chemins en milieu forestier. D'autres concentrations s'observent près des pôles urbains d'importance pour s'atténuer progressivement du sud vers le nord (voir carte 6).

³⁷ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT)*, 2004.

Carte 6 : Droits et statuts sociaux

Portrait territorial de la Côte-Nord



Droit social

- Bail de villégiature
- Sentier de motoneige local

Statut social

- ✳ Bien culturel
- 🌳 Forêt d'enseignement et de recherche
- 🏠 Centre d'étude et de recherche
- 🏠 Centre de recherche agroalimentaire
- Forêt d'expérimentation
- Réserve à castor*
- Réserve faunique
- Zec
- Terre de la catégorie III

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

Frontière

- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador

*Territoire où les autochtones détiennent des droits particuliers relatifs à la chasse et au piégeage des animaux à fourrure.

Projection cartographique
Conique de Lambert

25 0 25 50 75 kilomètres

1/3 000 000

Source
Base de données géographiques et administratives (BDGA) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de la Côte-Nord
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2006
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

La pratique d'activités récréatives s'exerce aussi par l'entremise de territoires fauniques. La région compte 12 zecs, dont 5 zecs de pêche au saumon, auxquelles s'ajoutent les zecs Chauvin et Sainte-Marguerite qui chevauchent la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean³⁸. D'une superficie de près de 5 500 kilomètres carrés, ces zecs se trouvent dans la portion sud-ouest du territoire. La région compte également une des 17 réserves fauniques du Québec. La réserve faunique Port-Cartier–Sept-Îles couvre un territoire de 6 423 kilomètres carrés, ce qui représente 10 % de la superficie totale des réserves fauniques du Québec.

Quant aux réserves à castor, elles attribuent des droits particuliers de chasse et de piégeage d'animaux à fourrure aux communautés autochtones. Les réserves à castor de Bersimis, de Mistassini et de Saguenay couvrent respectivement près de 66 000 kilomètres carrés, 7 600 kilomètres carrés et 222 000 kilomètres carrés, soit la quasi-totalité de la région³⁹.

Pour leur part, les terres de la catégorie III, issues de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* ainsi que de la *Convention du Nord-Est québécois*, couvrent 12 % de la superficie de la Côte-Nord. Le régime de chasse et de pêche qui découle de ces conventions confère aux communautés autochtones concernées des droits particuliers de chasse, de pêche et de piégeage.

Par ailleurs, la Côte-Nord est reconnue auprès des amateurs de motoneige pour l'abondance de neige et la durée de sa saison d'activités. Le réseau de sentiers entretenu par 12 clubs locaux est dans l'ensemble bien développé. Totalisant près de 2 000 kilomètres⁴⁰ de pistes, que ce soit des sentiers « locaux » ou le sentier Trans-Québec–3, ce réseau permet de découvrir ou redécouvrir l'arrière-pays et le littoral. À ces sentiers s'ajoutent les 430 kilomètres de la route blanche à l'est de Natashquan.

Le tableau 4 présente les biens culturels et arrondissement répertoriés sur la Côte-Nord. Ces 16 biens culturels et arrondissement, qui témoignent du passé de la région, contribuent à la protection du patrimoine nord-côtier.

³⁸ Société de la faune et des parcs du Québec, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Côte-Nord*, Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord, Sept-Îles, 2001, 113 p.

³⁹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT)*, Direction régionale de la gestion du territoire public de la Côte-Nord, 2003.

⁴⁰ Fédération Club de motoneige, (fichier numérique), hiver 2002-2003.

**TABLEAU 4
BIENS CULTURELS ET ARRONDISSEMENT**

Catégorie	Statut légal	Description	Nombre
Monument historique	Citation	Église de Sainte-Amélie Église Sainte-Anne de l'Île Providence	2
Monument historique	Reconnaissance	Four à chaux de Baie-Sainte-Claire	1
Monument historique	Classement	Maison Johan-Beetz	1
Monument et lieu historiques	Classement	Chapelle de Tadoussac Phare de Pointe-des-Monts	2
Bien archéologique	Classement	Épave et collection archéologique du Elizabeth and Mary	1
Bien historique	Classement	Goélette Marie-Clarisse II	1
Site archéologique	Classement	Site archéologique de l'Île-au-Bois Site archéologique de la Rive-Ouest-de-la-Blanc-Sablon Site archéologique du Poste-de-Nétagamiou Site rupestre Pepeshapissinikan Site archéologique de la Falaise et Lavoie	5
Site historique	Classement	Site historique de Room's Point et Site historique du Poste-de-Nétagamiou	2
Arrondissement naturel	Décret gouvernemental	Arrondissement naturel de l'Archipel-de-Mingan	1
Total :			16

Source : *Répertoire des biens culturels et arrondissements du Québec*, ministère de la Culture et des Communications, [en ligne], 2005, adresse URL : <http://www.biens-culturels.mcc.gouv.qc.ca/resultats.asp>, (1^{er} août 2005)

Enfin, la Côte-Nord compte plusieurs territoires voués à la recherche et à l'éducation. Ceux-ci ont pour objectifs de favoriser l'enseignement pratique et la recherche appliquée. Ils peuvent aussi être réservés exclusivement à des fins de recherche. Il s'agit des deux forêts d'enseignement et de recherche à Forestville et Baie-Comeau, du Centre d'études et de recherches Manicouagan géré par le cégep de Baie-Comeau et du Centre de recherche Les Buissons. Notons que ce dernier a pour mandat de réaliser des activités de recherche, de développement et de transfert technologique sur la pomme de terre, la biologie des plantes nordiques comestibles et la valorisation des ressources forestières et marines comme intrants agronomiques. Les réserves écologiques de la région, qui représentent plus de la moitié de la superficie des réserves de l'ensemble du Québec, peuvent également contribuer à la réalisation de programmes éducatifs et d'activités de recherche lorsque ces activités sont autorisées par le

ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. À ces territoires s'ajoutent 78 parties de forêt publique vouées à l'expérimentation qui représentent environ 12 % des forêts d'expérimentation du Québec⁴¹.

3.3 Synthèse de la dimension sociale

La région de la Côte-Nord, constituée à plus de 99 % de terres publiques, est divisée en cinq MRC auxquelles s'ajoute le territoire de la Basse-Côte-Nord. Près de 50 % de la population, qui se répartit majoritairement le long du Saint-Laurent, se concentre dans les municipalités de Baie-Comeau et de Sept-Îles.

La présence du Saint-Laurent ainsi que les pratiques liées aux activités commerciales d'autrefois ont contribué à cette configuration linéaire de l'occupation du territoire. L'exploitation des ressources naturelles et le développement de la route nationale 138 ont, par la suite, permis la consolidation du milieu bâti. Cette zone littorale, site d'interactions et de transition entre la mer et la terre, est l'assise du développement socio-économique régional qui regroupe, de manière générale, les municipalités et les communautés innues, les principaux liens routiers, maritimes et aériens ainsi que les équipements récréotouristiques majeurs.

L'interruption de la route nationale 138 à la rivière Saguenay, son aboutissement à Natashquan, le peu d'infrastructures routières donnant accès à l'arrière-pays et le Saint-Laurent qui produit un effet de barrière géographique au sud sont autant de facteurs qui provoquent un phénomène d'isolement pour tous les Nord-Côtiers. Cet isolement est davantage ressenti par les populations du nord et de l'est de la région. Ainsi, les réseaux de transport maritime et aérien sont indispensables pour relier ces communautés au reste du Québec. De plus, le peu d'infrastructures routières donnant accès à l'arrière-pays constitue un frein au développement socio-économique de cette vaste portion de territoire. En contrepartie, étant peu occupé et perturbé, il offre un potentiel de développement écotouristique notable.

Les communautés francophone, anglophone, innue et naskapie qui cohabitent sur le territoire vivent des réalités à la fois communes et distinctes. Par exemple, l'exode des jeunes nord-côtiers qui s'exilent afin de poursuivre leurs études postsecondaires est une réalité partagée par tous, tandis que l'accès à des denrées alimentaires fraîches n'est possible que du mois d'avril au mois de janvier pour les communautés de la Basse-Côte-Nord. La participation du milieu régional et des communautés innues se situe au cœur des approches

⁴¹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca>.

de concertation et de partenariat régionales. Ces nouveaux partenariats entre l'État, les acteurs régionaux et les premières nations demeurent une formule privilégiée pour le développement régional et pour une cohabitation harmonieuse.

À l'instar des autres régions-ressources du Québec, la population de la Côte-Nord diminue progressivement pour atteindre, en 2004, 96 497 habitants, soit 1,3 % de la population québécoise. Quant à l'exode rural, la Côte-Nord n'y échappe pas. Cependant, il est à noter qu'une fraction de la population, délaissant la région au profit des grands centres, fait partie des retraités. Ainsi, la proportion de personnes âgées est moins élevée sur la Côte-Nord qu'ailleurs au Québec. Toutefois, à l'opposé, les populations autochtones connaissent une forte croissance démographique depuis quelques années. L'exode de la population active entraînerait, d'ici à une dizaine d'années, une forte érosion de la main-d'œuvre spécialisée, ce qui assujettit, d'ores et déjà, les entreprises à mettre en œuvre des actions pour contrer cette problématique.

En substance, à l'échelle régionale, l'occupation et l'utilisation du territoire reflètent le mode de vie des différentes collectivités qui la composent. De surcroît, en raison de leur omniprésence, les terres du domaine de l'État représentent pour les communautés locales un bien collectif fondamental pour l'exercice de la plupart des activités socio-économiques. Par conséquent, ce territoire demeure un élément primordial et un facteur essentiel pour le maintien de la qualité de vie et la rétention de la population. L'entente de principe d'ordre général entre les communautés innues et les gouvernements provincial et fédéral ajoute une nouvelle dimension aux enjeux traditionnels.

4. Dimension économique

4.1 Caractéristiques économiques

4.1.1 Structure économique et marché du travail

**Des
ressources
abondantes
dans une
économie
fragile**

L'économie régionale repose principalement sur l'exploitation et, dans une moindre mesure, sur la transformation des ressources naturelles. Les mines, les forêts, l'énergie hydroélectrique, la transformation de l'aluminium et la pêche constituent les principales activités économiques régionales. Avec 1,3 % de la population québécoise, la Côte-Nord fournit approximativement 30 % de l'aluminium, 33 % de la production minérale⁴², 20 % du volume forestier marchand brut⁴³ et 28 % des valeurs de pêche du Québec. La région affiche le plus haut taux d'exportation de toutes les régions québécoises, soit 78 % de la production régionale, dont 90 % s'oriente vers les marchés internationaux⁴⁴.

La structure économique locale est toutefois très fragile. En effet, la majorité des municipalités et des communautés autochtones de la région dépendent d'une seule activité économique, voire d'une seule entreprise dont les opérations sont souvent saisonnières. La santé de ces collectivités, en plus d'être assujettie à la disponibilité de la ressource, est dépendante des cycles économiques liés à l'industrie concernée. Toutefois, les MRC de Manicouagan et de Sept-Rivières ont une économie plus diversifiée en raison de la présence de grandes entreprises à Baie-Comeau et à Sept-Îles, ce qui influence inévitablement les indicateurs économiques régionaux⁴⁵.

Le tableau 5 décrit la structure économique selon les secteurs d'emploi de la région et du Québec. Le pourcentage du total des emplois liés à la production de biens⁴⁶ est légèrement supérieur sur la Côte-Nord avec un taux de 27,0 % comparativement au Québec qui affiche un taux de 25,6 %. Ce résultat découle principalement de l'exploitation des ressources naturelles qui enregistre 5,1 % des emplois pour la

⁴² Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la politique et de l'économie minérale.

⁴³ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Forêt Québec, Direction de la planification opérationnelle.

⁴⁴ Ministère du Développement économique et régional, Industrie et commerce, *Portrait de la Côte-Nord*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mreg.gouv.qc.ca>, (3 février 2004).

⁴⁵ Ministère des Finances et ministère des Régions, *La Côte-Nord : un maillon essentiel de notre économie*, 2001, 64 p.

⁴⁶ Le pourcentage du total des emplois liés à la production de biens inclut le secteur de l'agriculture dont les données n'apparaissent pas dans le tableau ainsi que le secteur des services qui n'indique qu'une partie du nombre d'emplois de la région.

Côte-Nord par rapport à 1,1 % pour tout le Québec. Les activités de construction et de fabrication, qui regroupent les grandes entreprises telles que les usines et les scieries, comptent quelque 8 100 emplois correspondant à 21,9 % des emplois de la région. Pour sa part, le secteur des services qui comprend, entre autres, les activités liées à l'exploitation hydroélectrique, est plus faible sur la Côte-Nord avec 60,5 % de ce type d'emplois comparativement à 74,4 % pour l'ensemble du Québec.

**TABLEAU 5
STRUCTURE ÉCONOMIQUE SELON L'EMPLOI**

Activité	Région		Québec		Région/ Québec (%)	Variation de l'emploi	
	Emploi en 2003 ('000)	% du total des emplois	Emploi en 2003 ('000)	% du total des emplois		Région 1993-2003	Québec 1993-2003 (%)
Secteur de la production de biens :	10,0	27,0	934,2	25,6	1,1	-34,6	16,5
▪ Agriculture	n. d.	n. d.	57,9	1,6	n. d.	n. d.	-11,9
▪ Forêt, pêche, mines et extraction de pétrole et gaz	1,9	5,1	38,5	1,1	4,9	-40,6	3,8
▪ Services publics	n. d.	n. d.	29,3	0,8	n. d.	n. d.	-11,5
▪ Construction et fabrication	8,1	21,9	808,5	22,1	1,0	-22,9	21,4
Secteur des services	22,4	60,5	2 715,8	74,4	0,8	-10,4	21,3
Ensemble des activités	37,0	100,0	3 649,9	100,0	1,0	-13,0	20,1

Source : Statistique Canada, l'Enquête sur la population active (référence : Extract).

La variation de l'emploi de 1993 à 2003 est représentative des conditions du marché du travail sur la Côte-Nord. Ce sont les activités liées à l'exploitation des ressources naturelles qui sont les plus touchées avec une baisse marquée de 40,6 %, tandis qu'une augmentation de 3,8 % est constatée à l'échelle provinciale.

Avec des projets ponctuels tels que la construction de barrages hydroélectriques et l'agrandissement d'usines, la région connaît d'importantes fluctuations sur le plan de l'emploi dans le secteur de la construction. Il en est de même pour le secteur de l'exploitation des ressources où les dernières années ont été, entre autres, marquées par le moratoire sur le poisson de fond dans le secteur des pêches, la problématique des droits américains sur le bois d'œuvre et la conjoncture difficile dans le secteur des mines.

Le tableau 6 présente les entreprises nord-côtières de 150 emplois et plus. Ces dernières s'inscrivent dans les domaines de la forêt, des mines et de la métallurgie, de l'hydroélectricité et de la pêche commerciale, confirmant ainsi l'atout socio-économique de l'exploitation et de la transformation des ressources naturelles sur la Côte-Nord. Toutefois, ces entreprises sont généralement axées sur la première

transformation des ressources. Une plus grande présence des emplois en deuxième et troisième transformation aurait pour effet de diminuer la vulnérabilité de l'économie régionale face aux variations conjoncturelles.

TABLEAU 6
ENTREPRISES DE 150 EMPLOYÉS ET PLUS

Entreprise	Nombre d'employés	Produit fabriqué
La compagnie minière Québec Cartier	2 200	Bouletage (minerai de fer)
Alcoa	1 900	Aluminium première fusion
Aluminerie Alouette inc.	580	Aluminium première fusion
Abitibi-Consolidated	1 710	Produits de scierie, papier journal
Hydro-Québec	1 110	Production et distribution d'électricité
Compagnie minière IOC	530	Bouletage (minerai de fer)
Boisaco inc.	440	Produits de scierie
Uniforêt scierie-pâte inc.	425	Produits de scierie, pâtes et papiers
Mines Wabush	360	Bouletage (minerai de fer)
QIT – Fer et Titane inc.	300	Extraction minière
Kruger inc.	292	Produits de scierie
Poissonnerie du Havre ltée	200	Transformation du poisson
Crustacés Baie-Trinité inc.	157	Transformation du poisson
Pêcheries Manicouagan inc.	150	Transformation du poisson
Poséidon « Les poissons crustacés » inc.	150	Transformation du poisson

Source : *La Côte-Nord en un clin d'œil*, ministère du Développement économique et régional, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mreg.gouv.qc.ca>, (2003).

Le tableau 7 contient les principaux indicateurs du marché du travail de la région et de l'ensemble du Québec. Il montre qu'entre 1993 et 2003, le niveau d'emploi régional a diminué (-13,0 %), alors que le Québec affichait une hausse de 20,1 % au cours de la même période, ce qui représente un écart de plus de 33 %.

**TABLEAU 7
MARCHÉ DU TRAVAIL**

Indicateur	Région (2003)	Québec (2003)	Région/ Québec (%)*	Variation (%)*	
				Région	Québec
				1993-2003	
Emploi total ('000)	37,0	3 649,9	1,0	-13,0	20,1
Taux de chômage (%)	15,6	9,1	6,5	1,0	- 4,2
Taux d'activité (%)	57,6	66,0	-8,4	-6,9	3,8
Taux d'emploi (%)	48,6	60,0	-11,4	-6,4	6,0
				1995-2003	
Revenu personnel disponible (\$)	17 147	21 065	81,4	6,2	29,7

Source : Portrait socioéconomique des régions du Québec, (MDERR), Édition 2004.

* Pour les taux, il s'agit d'un écart et non d'un pourcentage.

En 2003, le taux de chômage régional était nettement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec avec un écart notable de 6,5 points de pourcentage. Par conséquent, le taux d'activité est plus bas que dans l'ensemble de la province qui enregistre un taux de 66 % comparativement à 57,6 % pour la Côte-Nord, soit un écart de 8,4 points de pourcentage. Il en est de même pour le taux d'emploi qui affiche un écart moindre de 11,4 points de pourcentage sur la Côte-Nord par rapport au Québec. Cette problématique s'accroît lorsque l'on considère la croissance démographique observée dans les communautés autochtones de la région.

À l'instar des autres régions-ressources ayant des économies peu diversifiées, les écarts liés au marché du travail nord-côtier par rapport à la moyenne québécoise ont toujours été significatifs. Ceux-ci fluctuent toutefois d'une période à l'autre, parfois de façon remarquable, en fonction de la réalisation de grands projets de développement ou des activités liées à l'exploitation des ressources naturelles. Les prix des matières premières sur les marchés internationaux ont également des conséquences significatives sur les écarts de revenu et de chômage, considérant que l'économie de la Côte-Nord repose fortement sur les exportations. Il est également important de souligner que la diminution de la population régionale, souvent associée à la disponibilité des emplois, influence le taux de chômage régional.

Enfin, le revenu personnel disponible en 2003 pour la Côte-Nord correspondait à 81,4 % de la moyenne provinciale. De 1995 à 2003, il a augmenté de 6,2 %, alors que pour l'ensemble du Québec, cette croissance atteignait 29,7 %.

**L'avenir de la
pêche :
l'innovation**

4.1.2 Activités économiques

Les activités de pêche remontent à l'établissement des premiers habitants attirés par la chasse aux phoques et la pêche à la morue. À cet égard, la Côte-Nord est aujourd'hui, après la Gaspésie, la deuxième région de pêche au Québec et compte des usines de transformation parmi les plus dynamiques de la province. En 2001, le volume des débarquements représentait 25 % du total québécois⁴⁷.

En 2003, cette industrie regroupait 742 pêcheurs, 12 usines de transformation, 1 267 travailleurs et 10 entreprises spécialisées en aquaculture⁴⁸. Avec un littoral qui s'étend sur plus de 2 200 kilomètres et des caractéristiques hydrographiques des plus propices au développement de l'aquaculture, la Côte-Nord possède les atouts nécessaires pour s'inscrire dans ce domaine actuellement en plein essor (voir carte 7). Par exemple, l'une des entreprises les plus innovatrices au Québec en ce qui a trait à la recherche et au développement de l'élevage de mollusques se trouve en Basse-Côte-Nord. C'est en effet son esprit d'initiative qui lui a permis de participer à un projet expérimental sur l'île de Vancouver et d'élargir ses horizons jusqu'en Chine afin de conclure des partenariats stratégiques avec des entreprises chinoises en matière de développement d'équipements et de technologies aquicoles⁴⁹.

La cueillette de myes est une industrie importante sur la Côte-Nord; environ 900 cueilleurs commerciaux contribuent à 95 % du total des débarquements de myes du Québec⁵⁰. Sur la rive nord du Saint-Laurent, majoritairement en Haute-Côte-Nord, Pêches et Océans Canada a enregistré une moyenne annuelle de 1 095 tonnes métriques de myes récoltées, et ce, entre 2000 et 2002. Pour cette période, cela représente une valeur moyenne annuelle de quelque deux millions de dollars.

⁴⁷ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *La pêche commerciale au Québec : données statistiques*, [en ligne], 2003, adresse URL : http://www.agr.gouv.qc.ca/pac/statistiques/peche/stat_tabl_01.html, (3 février 2004).

⁴⁸ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Portrait sommaire de l'industrie sur la Côte-Nord*, [en ligne], 2003, adresse URL : http://www.agr.gouv.qc.ca/pac/organisation/dir_region/drcn/index.html, (27 novembre 2003).

⁴⁹ Pec-Nord, *Présence dans le monde*, adresse URL : <http://www.pec-nord.com/fr/monde.htm>, (3 février 2004).

⁵⁰ Saint-Laurent Vision 2000, *Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000, phase III*, [en ligne], 2003, adresse URL : http://www.slv2000.qc.ca/plan_action/phase3/sante_humaine/plans_intervention/ac_cueil_f.htm, (mars 2006).

**La culture de
petits fruits : un
potentiel
agricole à
développer**

Quant à l'exploitation agricole, elle occupe peu de place dans l'économie régionale, étant plutôt un secteur d'activité d'appoint. S'ajoutant aux particularités du climat nord-côtier, la qualité des sols, l'éloignement des marchés et l'absence de certaines infrastructures sont d'autres éléments retenus par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec comme présentant une contrainte au développement de certaines productions agricoles telles que les productions animales et les cultures commerciales.

En 2001, ce secteur, qui regroupait 66 exploitants, rapportait 0,07 % des recettes monétaires agricoles du Québec, soit 3,9 millions de dollars. La main-d'œuvre familiale représentait plus de 75 % des 195 personnes qui occupaient un emploi dans ce domaine⁵¹. Cette activité demeure néanmoins de taille pour la partie ouest de la MRC de La Haute-Côte-Nord et la péninsule de Manicouagan où se retrouve d'ailleurs la majorité des exploitations.

Depuis quelques années, la culture des petits fruits connaît un certain essor. En 2003, l'ouest de la Côte-Nord comptait deux producteurs de canneberges, dix producteurs de fraises et quatre producteurs de framboises. Les récoltes de fraises et de framboises, dont une partie s'effectue sous forme d'autocueillette, sont vendues dans les marchés locaux.

Le nombre de producteurs de bleuets est également à la hausse, passant de 10 en 2001, à 18 en 2003. À cela s'ajoute la cueillette de bleuets sauvages à des fins lucratives sur le territoire public. Depuis des décennies, les cueilleurs se regroupent près des secteurs de récolte et y séjournent dans des abris temporaires pour la période de cueillette. Les fruits sont vendus en majorité aux acheteurs de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et à certains commerçants provenant des Maritimes et du Maine.

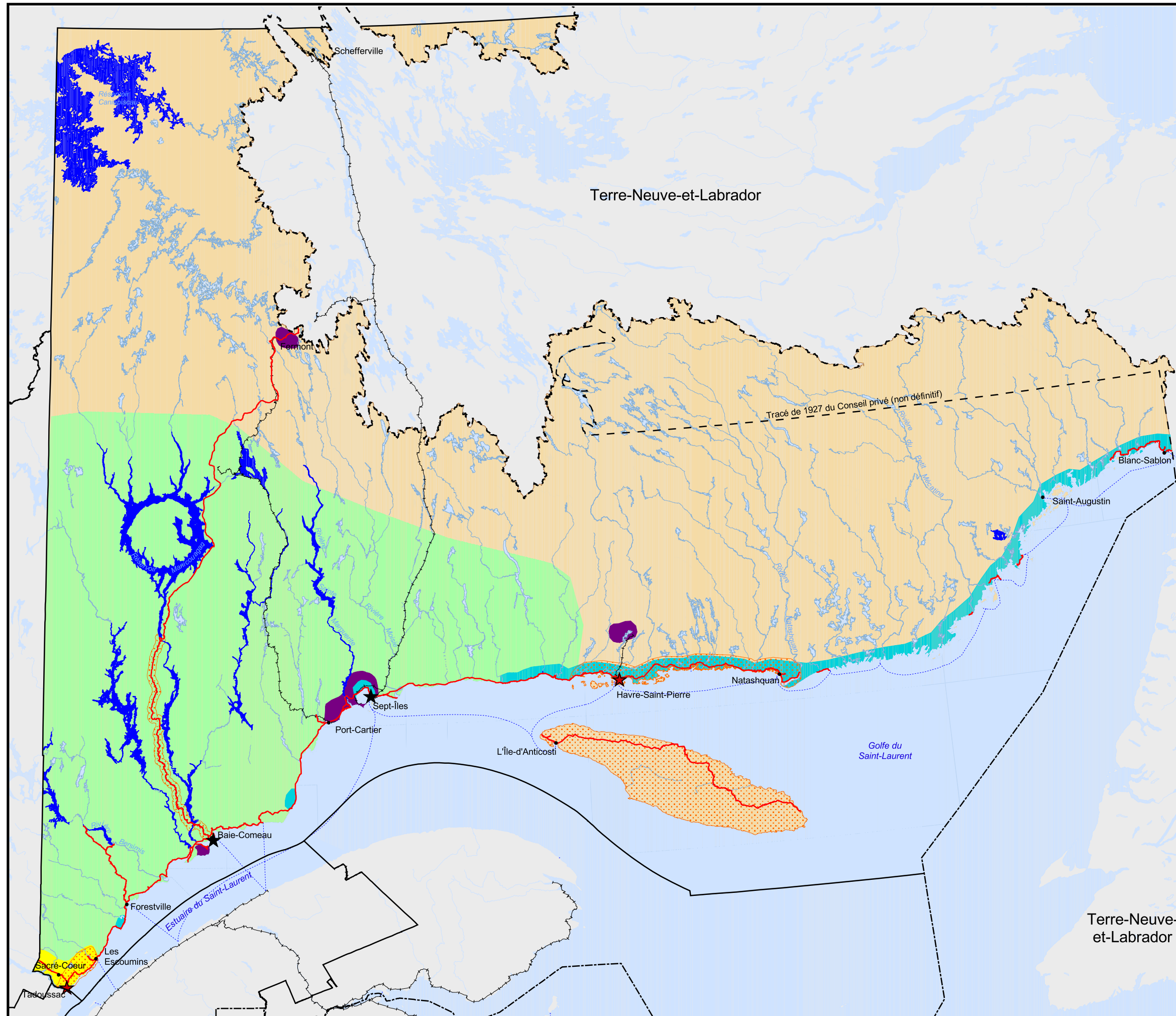
Au Québec, la récolte moyenne des années 1999 et 2000 issue de bleuetières s'élevait à 8 633 780 kilogrammes dont 195 980 provenaient de la Côte-Nord (2,3 %). Pour la même période, la récolte moyenne en forêt se chiffrait au Québec à 4 915 000 kilogrammes de fruits sauvages, dont 715 000 étaient cueillis sur la Côte-Nord (14,5 %). Ainsi, 78 % de la récolte de bleuets nord-côtiers proviennent du territoire public. Quant au total des récoltes en forêt et en bleuetières aménagées, il correspond à 7 % de la récolte québécoise.⁵²

⁵¹ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, *Profil de la production agricole de la Côte-Nord*, 2002, 31 p.

⁵² Ministère des Ressources naturelles et ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Rapport du comité interministériel sur la contribution des terres du domaine de l'État au développement de l'industrie du bleuet*, septembre 2002.

Carte 7 : Caractéristiques économiques

Portrait territorial de la Côte-Nord



Activité économique prépondérante*

- Agricole
- Pêche commerciale
- Forestière et faunique
- Minière et métallurgique
- Énergétique
- Récréotouristique
- Faunique
- Pôle touristique
- Pôle industriel

Réseau de transport

- Route principale
- Voie ferrée
- Desserte et lien maritimes

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

Frontière

- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador

* Représentation conceptuelle par agrégation de phénomènes homogènes

Projection cartographique
Conique de Lambert

25 0 25 50 75 kilomètres

1/3 000 000

Source

Base de données géographiques et administratives (BDGA) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de la Côte-Nord
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2006
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

**La plus vaste
superficie
boisée du
Québec**

La chicoutai pousse naturellement dans les tourbières à l'est de la Côte-Nord, principalement en Minganie et sur la Basse-Côte-Nord. Elle est récoltée et transformée de façon artisanale par de petites entreprises régionales. La cueillette de l'airelle, à l'état sauvage dans les sols acides et sablonneux le long de la Basse-Côte, est moins développée.

La forêt nord-côtière, qui couvre 198 936 kilomètres carrés, soit 73 % du territoire de la région, représente la plus vaste superficie boisée du Québec.

Au 31 mars 2003, les attributions de bois aux bénéficiaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) s'élevaient à 85 % de la possibilité forestière qui était évaluée, toutes essences confondues, à 5 589 490 mètres cubes. Toutefois, ces attributions sont presque exclusivement composées d'essences résineuses dont la transformation se limite à la production de papier journal et de bois d'œuvre (sciage)⁵³.

En 2002, le bois rond consommé annuellement représentait 9,6 % du total québécois. Avec une consommation annuelle se chiffrant à 4,3 millions de mètres cubes, la Côte-Nord occupe dans ce domaine le troisième rang en importance au Québec. Pour cette même période, la forêt du domaine de l'État contribuait pour 95,2 % du volume en bois rond consommé annuellement⁵⁴.

Le volume de bois récolté est passé de 4 635 203 mètres cubes en 1998-1999 à 4 746 219 mètres cubes pour 1999-2000, ce qui représente une augmentation de près de 2 %⁵⁵. Toutefois, l'année 2001-2002 est marquée par une diminution de 17 % du volume de bois coupé, passant à 3 948 036 mètres cubes⁵⁶. Puisque les produits de bois d'œuvre et de papier sont principalement destinés au marché nord-américain, cette diminution est attribuée en partie au contentieux canado-américain relatif aux droits compensatoires et au ralentissement de l'économie américaine. En outre, une diminution de quelque 600 emplois serait, en partie, attribuable à cette situation. Il est à noter que malgré la détérioration des conditions du marché, l'industrie forestière demeure le premier secteur économique régional⁵⁷.

⁵³ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la planification opérationnelle, 2004.

⁵⁴ *Idem*.

⁵⁵ Ministère des Ressources naturelles, Forêt Québec, Direction régionale de la Côte-Nord, *État de situation du secteur forestier de la région Côte-Nord au 31 mars 2001*, novembre 2001, 15 p.

⁵⁶ Ministère des Ressources naturelles, Forêt Québec, Direction régionale de la Côte-Nord, *État de situation du secteur forestier de la région Côte-Nord au 31 mars 2002*, octobre 2002, 20 p.

⁵⁷ *Idem*.

L'imposition de droits américains de 27,22 % *ad valorem* sur le bois d'œuvre résineux canadien exporté aux États-Unis a un impact majeur sur la rentabilité des scieries québécoises. Ainsi, plusieurs fermetures temporaires ont déjà eu lieu et d'autres sont à prévoir. De même, des consolidations d'usines sont susceptibles de se réaliser. Ces situations ont provoqué des mises à pied importantes, touchant les nombreuses communautés monoindustrielles qui dépendent de ces activités économiques⁵⁸.

En 2003, la région de la Côte-Nord comptait une usine de pâte et papier, une usine de cogénération, une usine de panneaux de porte moulés et 12 usines de sciage ayant un volume de consommation de bois autorisé supérieur à 5 000 mètres cubes par année⁵⁹. En 2002, l'ensemble du secteur forestier regroupait quelque 3 966 emplois⁶⁰, dont environ 30 % étaient liés à l'exploitation et à l'aménagement forestier et 70 % aux papetières et aux usines de sciage. L'exploitation de cette ressource entraîne également des redevances de plus de 27 millions de dollars⁶¹.

Le secteur de la deuxième et troisième transformation du bois est peu développé dans la région. En fait, la Côte-Nord se classe au dernier quartile des 17 régions administratives du Québec en matière de nombre d'emplois dans ce secteur⁶². Toutefois, la région doit assurer un développement qui tient compte de ses forces et de ses faiblesses. L'éloignement des marchés, les coûts élevés de la main-d'œuvre et l'organisation complexe et limitée des transports dans certains secteurs contribuent à freiner ce développement⁶³.

Pour sa part, la forêt privée, qui couvre moins de 1 % de la superficie régionale, compte 800 propriétaires forestiers qui se partagent 1 280 kilomètres carrés de terres forestières productives⁶⁴. En 2000-2001, plus de 75 000 mètres cubes de bois ont été récoltés

⁵⁸ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la planification opérationnelle, 2004.

⁵⁹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, *Compilation des registres d'usines forestiers*, 2004.

⁶⁰ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Compilation interne à partir de l'EERH de Statistique Canada*, 2004.

⁶¹ Ministère des Ressources naturelles, Forêt Québec, Direction régionale de la Côte-Nord, *État de situation du secteur forestier de la région Côte-Nord au 31 mars 2002*, octobre 2002, 20 p.

⁶² CRIQ, *Répertoire des produits fabriqués au Québec*, 2001.

⁶³ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la planification opérationnelle, 2004.

⁶⁴ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Gros plan sur la Côte-Nord : la forêt privée*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/Cote-Nord/forets/forets-profil-privée.jsp>, (3 février 2004).

sur ce territoire dont la possibilité forestière est de 198 000 mètres cubes⁶⁵.

La Côte-Nord : un sous-sol généreux

Les activités d'exploitation minière sont à l'origine de la création des villes de Fermont, Gagnon et Schefferville et de l'implantation d'infrastructures majeures pour la région telles que les chemins de fer et les installations portuaires et industrielles de Sept-Îles, Port-Cartier et Havre-Saint-Pierre. Dans cette dernière municipalité, la compagnie QIT – Fer et Titane exploite, depuis 1950, une mine à ciel ouvert d'ilménite. Ce gisement, de 125 mégatonnes de réserves prouvées à une teneur moyenne de 34,2 % d'oxyde de titane et de 52,7 % de fer total, se classe au deuxième rang mondial⁶⁶. Pour sa part, le secteur de Fermont abrite de nombreux gisements de fer exploités par l'unique producteur québécois de minerai de fer, la compagnie minière Québec Cartier. Finalement, les compagnies Mines Wabush et IOC, établies à Sept-Îles, exploitent des mines au Labrador.

Tributaires des marchés internationaux, les compagnies minières de la Côte-Nord doivent s'adapter aux aléas de l'économie mondiale. Par exemple, un pays comme la Chine, où la croissance de l'importation des métaux agit sur l'établissement des prix de référence, influence nettement la dynamique du développement du secteur minier.

Depuis 1998, une conjoncture mondiale moins favorable freine la mise en exploitation de plusieurs sites à potentiel minier. La crise financière qu'a subie l'Asie du Sud-Est au cours de la seconde moitié des années 1990 a notamment fait chuter le prix des métaux sur les marchés internationaux, contribuant ainsi au ralentissement des activités de l'extraction minière. La part de l'emploi directement lié à ce secteur est alors passée de 75,6 % en 1989 à 44,4 % en 2000⁶⁷. En dépit de cette réduction, l'activité minière nord-côtière demeure un pilier de l'économie avec 2 611 emplois en 2003 et elle se positionne en tête de liste de la production provinciale. En effet, pour cette même année, sa production minière se chiffre à près de 1,2 milliard de dollars, ce qui représente environ 33 % de la production provinciale. Quant aux investissements, ceux-ci s'élèvent à 189,3 millions de dollars, soit 26 % des investissements provinciaux en matière d'exploration, de mise en valeur et d'aménagement de complexes miniers⁶⁸.

La région compte 121 entreprises qui possèdent des permis pour l'exploitation de carrières de granite, de sablières, de gravières et de

⁶⁵ Ministère des Ressources naturelles, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, *Ressources et industries forestières : portrait statistique édition 2003*, Québec, 2002.

⁶⁶ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, *Géologie Québec*, 2005.

⁶⁷ Ministère des Finances et ministère des Régions, *La Côte-Nord : un maillon essentiel de notre économie*, 2001, 64 p.

⁶⁸ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la politique et de l'économie minérales.

tourbières. L'exploitation de cette dernière représente d'ailleurs 50 % de la production québécoise. Considérant la présence de nombreuses tourbières sur tout le territoire, de vastes réserves de haute qualité sont encore inexploitées. Ce potentiel offre des perspectives favorables au développement de cette ressource⁶⁹.

Enfin, le potentiel hydroélectrique de la région et le Saint-Laurent, en tant que route maritime, ont attiré deux grandes alumineries à Baie-Comeau et à Sept-Îles. Ces industries de première transformation importent de l'alumine par bateaux minéraliers et la transforment en lingots pour ensuite l'expédier vers les marchés européens et montréalais. Ces dernières génèrent environ 2 500 emplois et produisent plus de 30 % de la production québécoise en aluminium⁷⁰. Au Canada, en 2002, la production d'aluminium de première fusion s'élevait à 2 709 000 tonnes métriques, dont 2 519 032 tonnes provenaient des 10 usines québécoises.

Avec un investissement de 1,4 milliard de dollars pour l'agrandissement de son aluminerie à Sept-Îles, l'aluminerie Alouette inc. pourra accroître sa production annuelle à 550 000 tonnes d'aluminium, soit le double de sa production actuelle. Elle créera ainsi 340 emplois de plus pour un total prévu en 2005 de 900 emplois. À Baie-Comeau, le projet de modernisation de l'usine Alcoa, évalué à 1 milliard de dollars, vise à fermer des salles de cuves désuètes. Cet investissement permettrait l'élimination presque totale des émissions cancérigènes d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et les gaz à effet de serre émis par l'usine seraient réduits significativement. Aussi, la capacité de production de l'usine pourrait passer de 437 000 à 547 000 tonnes par année⁷¹.

Au départ, favorisée par la situation riveraine pour le transport des matériaux et par l'approvisionnement de l'électricité à proximité, la Côte-Nord a, par la suite, développé une expertise sur le plan de la main-d'œuvre, de la recherche et de son savoir-faire en ingénierie de construction lui permettant aujourd'hui d'exporter ses connaissances.

⁶⁹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Gros plan sur la Côte-Nord : les mines*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/Cote-Nord/mines/index.jsp>, (3 février 2004).

⁷⁰ Gouvernement du Canada, *Profil de la région Côte-Nord*, [en ligne], mai 2002, adresse URL : [http://www.innovationstrategy.gc.ca/gol/innovation/interface.nsf/c07716f59fb692c085256b7c00769fb9/85256de40073bac285256cc90057fd58/\\$FILE/cote-nord-septiles.pdf](http://www.innovationstrategy.gc.ca/gol/innovation/interface.nsf/c07716f59fb692c085256b7c00769fb9/85256de40073bac285256cc90057fd58/$FILE/cote-nord-septiles.pdf), (3 février 2002), 14 p.

⁷¹ Association de l'aluminium du Canada, [en ligne], 2004, adresse URL : <http://www.aac.aluminium.ac.ca/>, (4 mai 2004). Alouette, [en ligne], 2004, adresse URL : <http://www.alouette.qc.ca/>, (4 mai 2004). Gouvernement du Québec, *Communiqué : un appui majeur au développement de la Côte-Nord*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Decembre2002/16/c3936.html>.

De plus, les compagnies multinationales influencent grandement leur milieu par leur capacité d'emploi, leur masse salariale élevée, les revenus de taxation de leurs infrastructures pour les municipalités concernées ainsi que par les travaux confiés aux fournisseurs et sous-traitants locaux. Elles deviennent ainsi l'un des pivots économiques pour les deux principales villes de la Côte-Nord. Par exemple, en 2002, les compagnies Alouette et Alcoa contribuaient respectivement à 20 % et 26 % des revenus des municipalités de Sept-Îles et de Baie-Comeau.

L'énergie des rivières : une force économique

L'importance du réseau hydrographique et son potentiel de développement énergétique ont contribué et contribuent encore aujourd'hui à l'implantation de plusieurs grandes entreprises de la région. Cette ressource est de plus à l'origine de grands ouvrages hydroélectriques situés sur des rivières imposantes telles que les rivières Bersimis, aux Outardes, Manicouagan et Sainte-Marguerite. En outre, les 13 centrales d'Hydro-Québec développent près de 9 500 mégawatts, soit environ 27 % de la puissance installée d'Hydro-Québec⁷². Étant l'un des plus grands employeurs, avec plus de 1 100 employés, Hydro-Québec occupe une place significative dans l'activité économique régionale⁷³.

La réalisation de nouveaux projets hydroélectriques et, dans une moindre mesure, la réfection et l'amélioration du réseau actuel renforcent cet apport économique. En particulier, la réalisation d'une nouvelle centrale sur la rivière Toulnostouc représente un investissement de 1,1 milliard⁷⁴ de dollars qui suscitera une moyenne annuelle de 425 emplois jusqu'en 2005⁷⁵.

Qui plus est, l'immensité de ces travaux et la renommée des infrastructures actuelles entraînent des retombées économiques majeures au sein de l'industrie touristique.

L'avenir : l'écotourisme à son meilleur

La Côte-Nord se distingue par une ressource faunique abondante et diversifiée dont l'exploitation constitue un moteur économique de premier plan pour plusieurs localités. Cette caractéristique a d'ailleurs favorisé le développement de plusieurs territoires fauniques structurés qui couvrent plus de 22 000 kilomètres carrés de territoire public. Ce réseau se compose d'une réserve faunique, de 14 zecs, de 35 pourvoies sans droits exclusifs et de 58 pourvoies avec droits

⁷² Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction des politiques et des technologies de l'énergie, 2004.

⁷³ Hydro-Québec, *Profil régional des activités d'Hydro-Québec 2002 – Côte-Nord (09)*, adresse URL : http://www.hydroquebec.com/publications/fr/profil_regional/2002/pdf/cote_nord.pdf, (3 février 2004).

⁷⁴ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction des politiques et des technologies de l'énergie, 2004.

⁷⁵ Hydro-Québec, *Aménagement hydroélectrique de la Toulnostouc : en bref*, [en ligne], adresse URL : http://www.hydroquebec.com/toulnostouc/projet/en_bref.html, (3 février 2004).

exclusifs dont certaines se démarquent, selon Tourisme Québec, par une offre de calibre international. Sur la Côte-Nord, le nombre total d'emplois en pourvoirie a augmenté légèrement depuis 4 ans, passant de 610 en 1998 à 671 en 2002. Pour ces mêmes années, le revenu total de l'ensemble de ces pourvoiries est passé d'environ 12 millions à 22 millions de dollars, soit une hausse de près de 10 millions de dollars due aux activités récréotouristiques offertes par les pourvoyeurs de l'île d'Anticosti⁷⁶.

La popularité des activités de chasse et de pêche conjuguée à la présence du Saint-Laurent et de nombreux lacs et rivières stimulent également le développement de la villégiature privée. Avec plus de 6 400 baux, la Côte-Nord inscrit la villégiature au rang des activités socio-économiques de premier ordre. En ne tenant compte que des chalets de villégiature (excluant les abris sommaires), cette activité représente des investissements d'environ 52 millions de dollars⁷⁷. Cette activité génère de plus des dépenses annuelles récurrentes d'entretien et de séjour de plus de 29 millions de dollars⁷⁸, et ce, en incluant les abris sommaires.

De surcroît, la région compte 75 des 115 rivières à saumon du Québec dont les deux tiers sont administrés par des gestionnaires de territoires fauniques structurés. Malgré les tendances à la baisse des populations de saumon, le MRNF constate que le développement de la pêche sportive de cette espèce pourrait être envisagé à l'est de Natashquan où les populations semblent plus stables. Les autres espèces halieutiques telles que l'omble de fontaine, l'omble chevalier, la ouananiche et le touladi sont également reconnues sur le plan de la pêche sportive⁷⁹.

⁷⁶ Société de la faune et des parcs du Québec, *Statistiques socioéconomiques des pourvoiries de la Côte-Nord 1997 à 2003*, Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord, février 2004.

⁷⁷ Valeur moyenne d'un chalet en territoire municipalisé (16 934 \$) et en TNO (6 566 \$) multipliée par le nombre de baux de villégiature en territoire public correspondant (2 378 et 1 897). Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, *Rôle d'évaluation – 2003*, (fichier numérique) et ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Système GDF, 2004.

⁷⁸ Baux de terrain de villégiature (4 275).
Ce montant provient du calcul du nombre de baux de terrain de villégiature (4 275) et de baux de terrain d'abri sommaire (2 146) multiplié par la valeur moyenne des dépenses récurrentes pour ces types d'habitation, qui est évaluée annuellement à 6 513 \$ et à 769 \$ respectivement. Données actualisées en janvier 2004 à partir de : Société d'aide au développement des collectivités de la Vallée-de-la-Gatineau, Enquête auprès de villégiateurs de la Vallée-de-la-Gatineau, septembre 1998.

⁷⁹ Société de la faune et des parcs du Québec, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Côte-Nord*, Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord, Sept-Îles, 2001, 113 p.

Les activités de chasse sont aussi très populaires. L'orignal et l'ours noir répertoriés sur une grande partie du territoire, le cerf de Virginie exclusivement sur l'île d'Anticosti et le caribou au nord de la région sont les gros gibiers prisés par les chasseurs. La chasse au cerf de Virginie produit à elle seule un chiffre d'affaires annuel de 12 millions de dollars⁸⁰.

La région est de plus reconnue pour ses activités de plein air et d'observation des mammifères marins. À l'extrême ouest de la région, le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et le parc national du Saguenay font office de « porte de la Côte-Nord ». Les activités liées à l'observation des mammifères marins dans ce secteur sont reconnues mondialement par le milieu touristique. Pour sa part, la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan assure des retombées significatives dans le secteur de la Minganie. En 2001, la clientèle touristique a ainsi déboursé 4,5 millions de dollars pour ces activités⁸¹. Enfin, l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent présentent des potentiels de mise en valeur qui tendent progressivement à se développer. Plusieurs projets sont en voie de réalisation tels que la route des baleines, le sentier maritime ainsi que le projet indiquant les fenêtres et accès sur le fleuve. Ce développement du littoral répondra non seulement aux objectifs de rétention et de répartition de la clientèle touristique, mais également à l'appropriation de cette richesse par les populations locales.

Le territoire privé, majoritairement situé dans l'ouest de la région, assure également le développement et la réalisation d'activités récréotouristiques. La mise en valeur du patrimoine historique et culturel, tel que le village de Tadoussac qui compte 400 ans d'histoire, et l'implantation d'équipements récréatifs pour la plongée sous-marine et la navigation en kayak utilisent notamment, à son meilleur, le potentiel nord-côtier.

En plus des commerces qu'elles exploitent notamment dans le domaine de l'artisanat, de l'hébergement et du récréotourisme, les communautés autochtones participent à la vie culturelle en région en organisant diverses expositions et activités afin de promouvoir leur culture, leur mode de vie et leurs traditions. Toutes ces activités, y compris leurs propres activités de chasse, de pêche et de piégeage, contribuent au développement économique de la région.

En somme, la Côte-Nord est un vaste territoire public qui présente de nombreuses possibilités de développement récréotouristique. D'après les tendances pour l'écotourisme et le tourisme d'aventure observées, cet immense territoire encore « vierge » et riche de son patrimoine naturel et humain devrait, dans les années futures, être sollicité davantage.

⁸⁰ Société de la faune et des parcs du Québec, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Côte-Nord*, Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord, Sept-Îles, 2001, 113 p.

⁸¹ Parcs Canada, Révision du plan directeur de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan, [en ligne], 2003, adresse URL : http://parkscanada.pch.gc.ca/pn-np/qc/mingan/plan/plan1_F.asp, (3 février 2004).

Pour la clientèle touristique, l'éloignement de la région peut toutefois devenir une contrainte, la destination « Côte-Nord » étant souvent associée à un long parcours routier et à un traversier, dont l'attente peut sembler longue en haute saison. Par contre, pour les régions limitrophes, une visite de fin de semaine permet d'apprécier les particularités de la région telles que la qualité de la chasse et de la pêche, et la beauté des plages. Ainsi, que ce soit pour les régions éloignées ou voisines, les traversiers donnent une sensation de « grand voyage » aux visiteurs qui apprécient ce moyen de transport qui leur permet de découvrir la beauté du fleuve, sa faune et ses particularités côtières.

4.1.3 Perspectives de développement

L'industrie touristique est récente sur la Côte-Nord. Avec un territoire public en grande partie sauvage et inexploité, son développement s'inscrit parfaitement dans les tendances de l'écotourisme et du tourisme d'aventure. Les grands espaces, le Saint-Laurent et la diversité des paysages, de la faune et de la flore sont autant d'atouts pour la région à cet égard. Les concepts de la route des baleines et du sentier maritime représentent des exemples de la mise en valeur des potentiels marins et riverains de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent.

Depuis quelques années, le milieu régional vise la diversification de l'industrie agroalimentaire régionale en misant sur la mise en valeur des petits fruits tels que le bleuets, la chicouté et la canneberge. Le climat et les types de sol de la Côte-Nord offrent des conditions favorables pour le développement de cette culture. Les efforts sont actuellement concentrés sur la connaissance des potentiels du territoire et des travaux de recherche ont lieu afin d'optimiser la production de certaines espèces. Une entente spécifique a d'ailleurs été ratifiée sur la culture des petits fruits. Cette entente, résultat d'un partenariat entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, l'ancien ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, le Conseil régional des élus et le Syndicat de l'Union des producteurs agricoles de la Côte-Nord, donne accès à une enveloppe de 1,25 million de dollars sur quatre ans. À cet égard, le Centre de recherche Les Buissons, dont l'expertise est reconnue au Québec et au Canada dans le secteur de l'amélioration génétique de la pomme de terre, étend maintenant ses travaux à la culture des petits fruits⁸².

La diminution des stocks et le moratoire sur la pêche à la morue obligent la région à réorienter ses activités de pêche commerciale. La région travaille, dans un esprit de développement durable et de diversification de ses sources d'approvisionnement, à établir un créneau d'excellence dans les secteurs des ressources, des sciences et des technologies marines. À cette fin, plusieurs actions sont actuellement entreprises dans

⁸² Ministère du Développement économique et régional, *ACCORD : Description des créneaux d'excellence identifiés sur la Côte-Nord – Comité régional ACCORD Côte-Nord*, [en ligne], 2004, adresse URL : <http://www.cotenord.gouv.qc.ca/devregional/accord/crenoexcellencedescription.htm> (17 février 2004).

la recherche et le développement. Par ailleurs, des ententes ont été conclues pour la consolidation de ce champ d'activité.

Enfin, dans le cadre du projet d'Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD), d'autres secteurs de développement sont identifiés en tant que créneaux d'excellence capables de positionner, avec la contribution du territoire public, la région de la Côte-Nord⁸³. Ceux-ci concernent l'ingénierie des procédés industriels miniers et métallurgiques, l'utilisation et la transformation de la forêt boréale ainsi que la production, le transport et l'entreposage de l'énergie.

4.2 Droits et statuts de la dimension économique

Sur la Côte-Nord, la zone agricole permanente couvre une superficie de 235,7 kilomètres carrés⁸⁴ (voir carte 8). À ce jour, 25,6 kilomètres carrés de territoire font l'objet de 23 baux attribués à des fins agricoles par le MRNF⁸⁵. Cette superficie est utilisée à 95 % pour l'exploitation de bleuetières. À cet égard, la Côte-Nord, comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean, entend profiter du développement d'un modèle favorisant l'harmonisation de la production de bois et des bleuets sur un même territoire sous aménagement forestier. La région pourrait ainsi augmenter de 1 000 à 4 000 hectares la superficie des bleuetières aménagées sur des terres publiques faisant l'objet de droits forestiers⁸⁶.

Au 31 mars 2003, les titulaires de permis de transformation du bois se partagent 12 contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier couvrant une superficie de 71 513 kilomètres carrés, soit 20 % de la superficie régionale. À cette superficie, il faut ajouter les 8 569 kilomètres carrés faisant l'objet de 19 conventions d'aménagement forestier. Ces conventions, destinées au développement économique régional, s'appliquent sur des réserves forestières où le territoire ne fait pas l'objet d'un contrat. Enfin, sept permis d'érablière couvrant une superficie de 0,4 kilomètre carré sont également en vigueur⁸⁷.

⁸³ *Idem*.

⁸⁴ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT)*, Direction régionale de la gestion du territoire public de la Côte-Nord, 3 février 2004.

⁸⁵ *Idem*.

⁸⁶ Ministère des Ressources naturelles et ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Rapport du comité interministériel sur la contribution des terres du domaine de l'État au développement de l'industrie du bleuets*, septembre 2002, p. 32 et 45.

⁸⁷ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de la planification opérationnelle, avril 2004.

Des milliers de kilomètres carrés au profit de la région et du Québec

La Côte-Nord est mondialement reconnue, entre autres, pour son industrie minière. Par conséquent, qu'il s'agisse de baux exclusifs ou non exclusifs de substances minérales de surface, de baux miniers ou de concessions minières, les droits miniers sont nombreux et diversifiés en région.

Ainsi, la région compte 86 baux exclusifs de substances minérales de surface donnant droit à leur titulaire d'extraire différentes substances minérales. Ils se distribuent ainsi : 26 baux délivrés pour des tourbières, 44 pour de la pierre concassée et 16 pour d'autres substances telles que l'argile, la pierre dimensionnelle, le sable et le gravier ou la silice⁸⁸.

Enfin, 12 baux miniers et 15 concessions minières couvrant une superficie approximative de 50 kilomètres carrés sont actifs sur le territoire nord-côtier⁸⁹. Ces titres confèrent un droit exclusif d'exploitation des ressources minérales, principalement pour le fer et le titane. À ceux-ci s'ajoutent 8 967 claims couvrant une superficie de quelque 4 023 kilomètres carrés⁹⁰.

Depuis 1953, date à laquelle le premier grand chantier éloigné débutait sur la rivière Betsiamites, la Côte-Nord ne dément pas sa réputation de région productrice d'hydroélectricité. En effet, depuis la réalisation de ce premier projet, de vastes portions de territoire public ont été mises à la disposition d'Hydro-Québec pour ériger 13 grandes centrales, de nombreux postes de transformation et plus de 2 400 kilomètres d'emprises de lignes majeures de transport d'énergie. Cette disponibilité énergétique considérable est d'ailleurs le précurseur de l'implantation de plusieurs grandes entreprises⁹¹.

En ce qui concerne les hydrocarbures, quelques permis ont été accordés pour des réservoirs souterrains et la recherche de pétrole et de gaz naturel. Un de ces permis est accordé pour une portion de territoire située sur l'île René-Levasseur, tandis que les autres se concentrent sur l'île d'Anticosti⁹².

⁸⁸ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Liste des dépôts liés à des titres actifs par unité de gestion, chaîne 54-80*, Service des titres miniers, juillet 2003, (fichier Excel).

⁸⁹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Baux miniers et concessions minières actives*, Direction du développement minéral, 1^{er} août 2003, Charlesbourg, (fichier numérique).

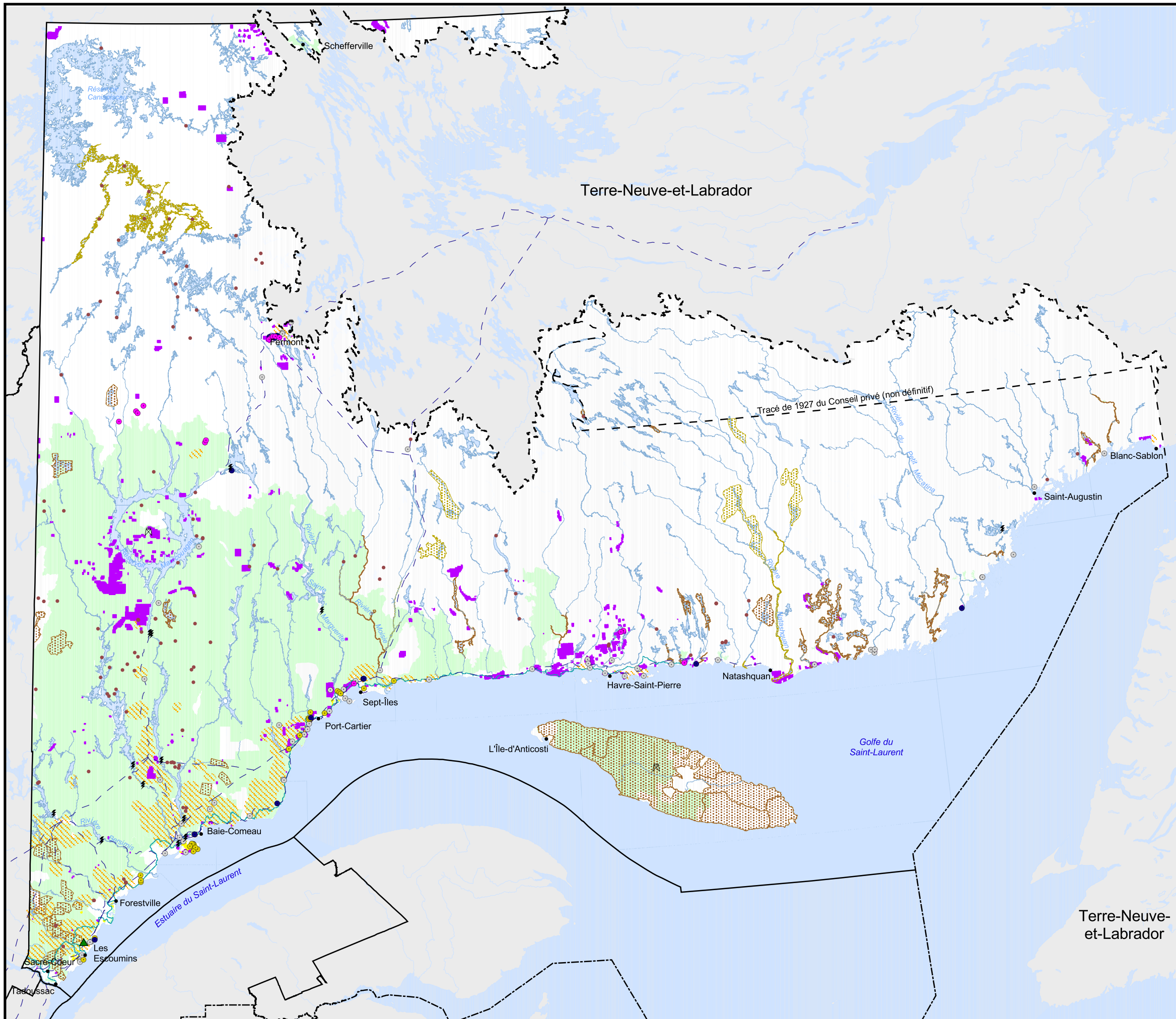
⁹⁰ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Gestion des titres miniers (GESTIM)*, mars 2004.

⁹¹ Hydro-Québec, *Profil régional des activités d'Hydro-Québec 2002 – Côte-Nord (09)*, adresse URL : http://www.hydroquebec.com/publications/fr/profil_regional/2002/pdf/cote_nord.pdf, (3 février 2004).

⁹² Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Système d'information géoscientifique pétrolier et gazier (SIGPEG : Carte de localisation des permis en vigueur*, [en ligne], 2004, adresse URL : <http://sigpeg.mrnfp.gouv.qc.ca/gpg/classes/CarteLocalisationPermis>, (3 février 2004).

Carte 8 : Droits et statuts économiques

Portrait territorial de la Côte-Nord



Droit forestier

- Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier et convention d'aménagement forestier
- Érablière

Droit minier

- Bail exclusif d'exploitation de tourbière
- Bail exclusif d'exploitation de pierre concassée et autres
- Bail minier avec droits souterrain et superficiaire
- Concession minière avec droits souterrain et superficiaire
- Claim minier

Droit énergétique

- Barrage et centrale hydroélectrique
- Ligne de transport d'énergie
- Exploration gazière

Droit récréotouristique

- Pourvoirie sans droits exclusifs
- Sentier de motoneige Trans-Québec—3
- Pourvoirie avec droits exclusifs
- Concentration de baux de villégiature

Statut récréotouristique

- Terre désignée pour le développement de la ressource faunique

Statut agricole

- Zonage agricole

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

Frontière

- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec–Terre-Neuve-et-Labrador

Projection cartographique
Conique de Lambert

25 0 25 50 75 kilomètres

1/3 000 000

Source

Base de données géographiques et administratives (BDGA) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de la Côte-Nord
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2006
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

Terre-Neuve-et-Labrador

Les pourvoiries, avec ou sans droits exclusifs, sont des entreprises offrant de l'hébergement, des services ou de l'équipement pour la pratique d'activités de chasse, de pêche ou de piégeage à des fins récréatives et accessoirement pour la pratique d'activités récréotouristiques. Seules les pourvoiries avec droits exclusifs ont l'exclusivité de l'exploitation de la ressource faunique sur un territoire donné en vertu d'un bail de droits exclusifs de chasse, de pêche ou de piégeage. Sur la Côte-Nord, elles sont au nombre de 58 et les droits consentis couvrent un territoire d'environ 10 600 kilomètres carrés. Parmi elles, 17 sont situées sur des rivières à saumon dont l'exclusivité des droits de pêche totalise 813 kilomètres de rivières. Quant aux 35 pourvoiries sans droits exclusifs, elles offrent sensiblement les mêmes services d'hébergement et d'équipement sur l'ensemble du territoire de la Côte-Nord⁹³.

De plus, la région compte 2 279 kilomètres carrés de terres désignées pour le développement de la ressource faunique sur lesquelles le MRNF entend accorder l'exclusivité de l'exploitation de la faune par l'attribution de baux de pourvoirie⁹⁴.

La pratique d'activités récréatives est également facilitée par la présence de plus de 6 400 baux de villégiature⁹⁵. Les deux tiers de ceux-ci se concentrent au sud-ouest de la région sur environ 15 % du territoire. Cette concentration s'explique, entre autres, par la présence d'un réseau de chemins en milieu forestier. Quant à l'autre tiers, il est réparti de façon diffuse sur le reste du territoire.

Du point de vue récréotouristique, la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan et le parc national d'Anticosti représentent un pôle touristique majeur pour la MRC de Minganie. Il en va de même pour la MRC de La Haute-Côte-Nord avec le parc national du Saguenay, le Centre d'interprétation et d'observation de Cap-de-Bon-Désir et le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent qui couvrent une superficie de 1 421 kilomètres carrés⁹⁶. Bien que ces territoires aient avant tout des objectifs de conservation et de protection, ils sont devenus des destinations touristiques de choix en raison de leur caractère exceptionnel.

⁹³ Société de la faune et des parcs du Québec, Direction régionale de la Côte-Nord.

⁹⁴ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT)*, juillet 2003.

⁹⁵ *Idem*, juin 2004.

⁹⁶ Société de la faune et des parcs du Québec, *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Côte-Nord*, Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord, Sept-Îles, 2001, 113 p.

Finalement, avec plus de 2 400 kilomètres⁹⁷ de sentiers de motoneige, la Côte-Nord fait partie des régions de plus en plus appréciées par les amateurs de ce sport hivernal. Ainsi, les droits de passage accordés sur le territoire public aux différents clubs de motoneige contribuent au développement de cette forme de tourisme hivernal qui dynamise l'économie locale et régionale.

4.3 Synthèse de la dimension économique

L'activité économique de la Côte-Nord repose principalement sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles dont la région dispose en abondance. La faible accessibilité à un aussi vaste territoire représente toutefois une contrainte au prélèvement de la ressource et, incidemment, au développement régional. Son éloignement géographique implique également des coûts de transport élevés, ce qui influence la production exportable et crée un impact direct sur le développement de la deuxième et troisième transformation des ressources.

Cette situation, conjuguée à la faiblesse actuelle des marchés, crée un état de sous-exploitation de certaines ressources laissant parfois place à de vastes réserves inexploitées, et ce, particulièrement dans le domaine minier. L'économie de la Côte-Nord étant principalement axée sur l'exploitation des ressources naturelles, la région est non seulement confrontée aux marchés mondiaux, mais également aux bouleversements naturels et humains qui affectent ces ressources tels que les feux et les épidémies d'insectes.

L'emploi régional est, en grande partie, tributaire des grandes compagnies privées ou parapubliques. L'exploitation minière et forestière représente les deux secteurs où se concentre le plus grand nombre d'emplois, soit près de 20 % de l'emploi total. Ces grandes entreprises influencent considérablement la vie socio-économique régionale, notamment en ce qui a trait à l'entrepreneuriat local. Un phénomène de dépendance est aussi vécu dans plusieurs localités monoindustrielles. En ce qui concerne le marché du travail, il est particulièrement lié à la mise en chantier de grands projets de réfection ou d'amélioration de grandes entreprises ou encore de développement hydroélectrique. Une fois terminé, ce type de développement laisse peu d'effets durables sur l'évolution du taux d'emploi local et régional.

L'industrie touristique, toute récente, connaît un essor grandissant. L'observation des mammifères marins représente le principal produit et les tendances à l'écotourisme sont prometteuses. La région compte

⁹⁷ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT)*, Direction régionale de la gestion du territoire public de la Côte-Nord, 3 février 2004.

ainsi sur la mise en valeur de ses potentiels environnementaux et de ses particularités culturelles. À ce titre, la présence du Saint-Laurent offre de nombreuses possibilités de développement récréotouristique. Plusieurs projets en cours créent ainsi un contexte favorable à la concertation et à la mise en valeur intégrée du littoral nord-côtier. Par ailleurs, la qualité de la ressource faunique et le grand nombre de pourvoiries élargissent les possibilités de récréation de l'arrière-pays.

La consolidation et l'amélioration des produits offerts, d'une part, et la qualité et la capacité des unités d'hébergement, d'autre part, demeurent toutefois deux composantes essentielles pour attirer de nouvelles clientèles telles que celle de l'écotourisme.

Enfin, l'aquaculture et la mise en valeur des potentiels des petits fruits représentent deux avenues intéressantes pouvant contribuer à la diversification de l'économie régionale et au maintien des populations locales. Ces champs d'activité ont d'ailleurs été désignés par le milieu régional pour le développement de créneaux d'excellence propres à la région.

5. Principaux potentiels et projets liés au territoire public

La région de la Côte-Nord, composée d'un milieu marin et terrestre, présente une diversité d'écosystèmes aux multiples potentiels de développement. Ce territoire, dont plus de 99 % constitue le domaine de l'État, implique que la plupart des projets environnementaux, sociaux et économiques se réalisent sur les terres publiques.

Ainsi, l'immensité du territoire, sa façade littorale, l'importance de plusieurs grands cours d'eau et la diversité de ses milieux naturels représentent quelques exemples d'éléments pouvant se traduire en potentiels et susciter la mise sur pied de projets de toute nature (voir carte 9).

Un engagement pour la protection de la biodiversité

Les principaux potentiels répertoriés offrant des possibilités de mise en valeur des éléments environnementaux de la région sont de nature récréotouristique. De concert avec les intervenants locaux et régionaux, 14 unités territoriales d'intérêt ont été retenues en région pour leurs caractéristiques biophysiques, leurs particularités naturelles, leur diversité et leur productivité faunique. L'inventaire regroupe, entre autres, des milieux humides, de futurs habitats fauniques, des rapides et des chutes, des passes migratoires à ouananiche ainsi que des sites naturels exceptionnels déjà reconnus.

En ce qui a trait aux projets environnementaux, ils s'orientent vers la mise en valeur de paysages exceptionnels ainsi que vers la protection de milieux naturels fauniques et floristiques.

Ainsi, la région compte trois projets de réserve écologique dont la superficie est d'environ 73 kilomètres carrés. Ces projets sont situés dans la MRC de La Haute-Côte-Nord et sur la Basse-Côte-Nord. Ils concernent le Fen-des-Îlets-Jérémie, la Rivière-des-Escoumins et les Collines-de-Bradour⁹⁸. Au même titre que les autres aires protégées, ces futures réserves contribueront au maintien de la diversité biologique et à la préservation des ressources naturelles et culturelles qui leur sont associées. Dans la même optique, plus de 120 kilomètres carrés de forêt, qualifiée de rare ou ancienne, s'ajouteront aux écosystèmes forestiers exceptionnels⁹⁹.

Le projet de la réserve de la biosphère mettra en relief les attraits naturels, culturels et scientifiques que possèdent les monts Groulx, l'astroblème Manicouagan et le barrage Daniel-Johnson.

⁹⁸ Sources : Fichiers géoréférencés des réserves écologiques constituées et liste des réserves écologiques projetées du 12 février 2003, ministère de l'Environnement du Québec, (fichier numérique).

⁹⁹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Direction de l'environnement forestier, mars 2004.

Enfin, deux projets de parcs nationaux sont actuellement à l'étude. Il s'agit du parc de Natashquan-Aguanus-Kenamu, situé en Minganie, et de celui de Harrington-Harbour, en Basse-Côte-Nord. Ces sites naturels exceptionnels, couvrant une superficie approximative de 7 625 kilomètres carrés¹⁰⁰, seront mis en valeur pour le bénéfice de ceux et celles qui veulent découvrir la diversité et l'abondance du patrimoine naturel nord-côtier.

Un territoire public à la base de l'activité socioculturelle

De concert avec les intervenants locaux et régionaux, 28 unités territoriales d'intérêt possédant un potentiel de développement ont été répertoriées pour leur valeur éducative, culturelle et récréative. Les sites inventoriés concernent, entre autres, des aires de baignade, des lieux de sépulture, des épaves, des sites de récolte d'airelles vigne-d'Ida, des sites d'escalade ainsi que des lieux de rassemblement collectif¹⁰¹.

À cela s'ajoute une quantité impressionnante de sites archéologiques inventoriés par le ministère de la Culture et des Communications. Les sites actuellement connus se trouvent majoritairement sur les rives du Saint-Laurent et dans certains secteurs tels que le bassin de la Caniapiscau et la rivière Manicouagan.

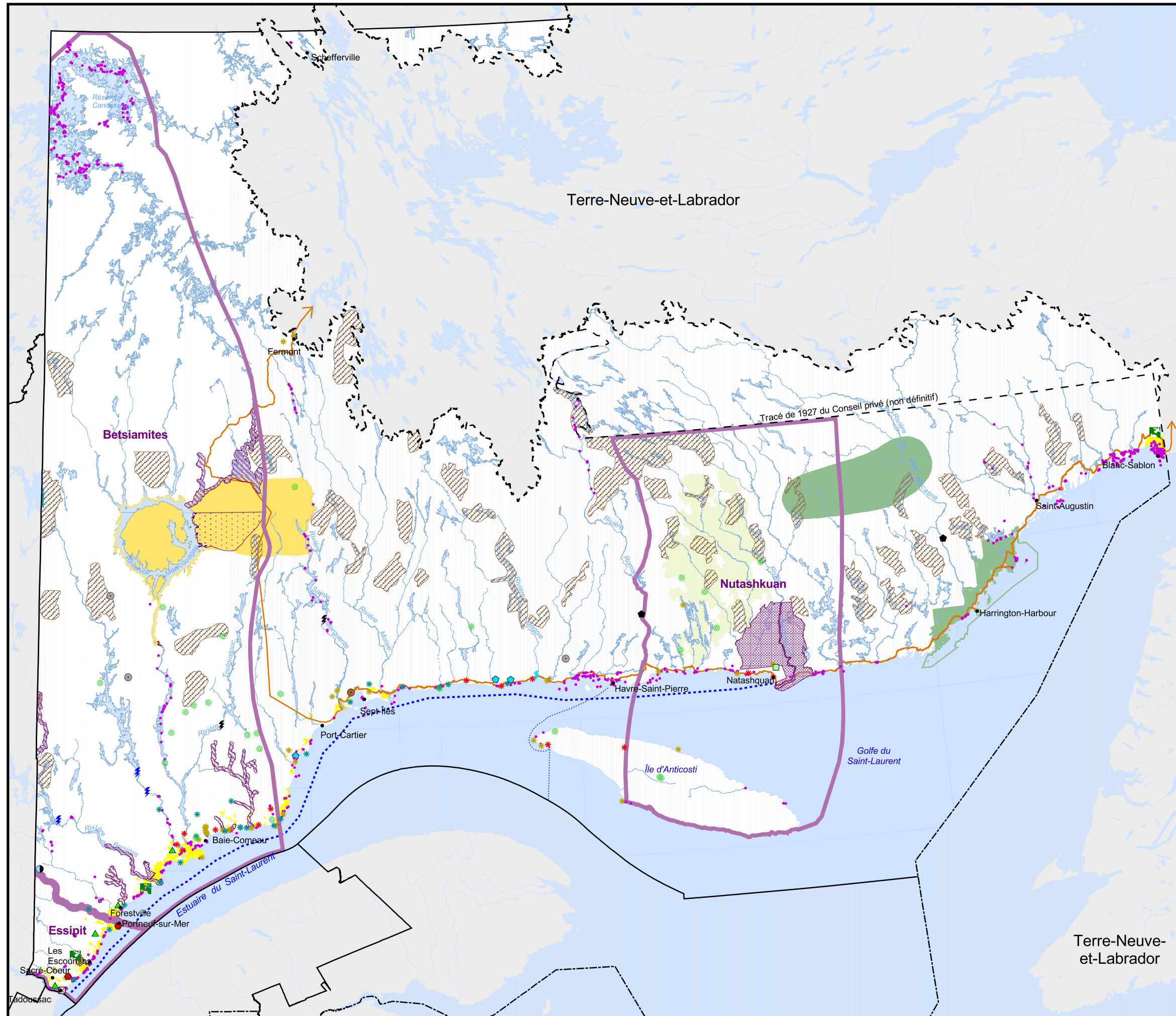
Relativement aux projets à caractère social, le réaménagement de la route 138, située en partie sur le territoire public de Sacré-Cœur, Tadoussac et des Bergeronnes, ainsi que son contournement à Portneuf-sur-Mer et à Longue-Rive visent à améliorer la sécurité des usagers. Ils ont également pour objectif la fluidité de la circulation, puisque la concentration de véhicules lourds est de plus en plus importante sur cette route qui représente le seul axe routier traversant la région d'est en ouest.

¹⁰⁰ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT, Superficie des parcs)*, Direction régionale de la gestion du territoire public de la Côte-Nord, 2003.

¹⁰¹ Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT), Unités territoriales d'intérêt*, Direction régionale de la gestion du territoire public de la Côte-Nord, 2003.

Carte 9 : Principaux potentiels et projets

Portrait territorial de la Côte-Nord



Potentiel environnemental

- Unité territoriale d'intérêt

Projet environnemental

- Réserve écologique
- Écosystème forestier exceptionnel
- Parc national du Québec
- Réserve mondiale de la biosphère

Potentiel social

- Unité territoriale d'intérêt
- Site archéologique

Projet social

- Enfouissement du réseau cablé de distribution d'énergie
- Forêt habitée
- Réaménagement et contournement de la route nationale

- Entente de principe d'ordre général *
- Nitassinan
 - Innu Assi
 - Site patrimonial
 - Parc innu

Potentiel économique

- Unité territoriale d'intérêt
- Barrage et centrale hydroélectrique
- Petite centrale hydroélectrique
- Mine d'ilménite
- Culture de petits fruits
- Aire propice au développement de la pourvoirie

Projet économique

- Usine de sciage
- Mine d'apatite et d'ilménite
- Centrale et barrage hydroélectriques
- Petite centrale hydroélectrique
- Réfection de centrale hydroélectrique
- Dérivation partielle de rivière
- Desserte maritime
- Sentier maritime
- Circuit de motoneige Québec-Labrador
- Convention d'aménagement forestier

Organisation administrative

- Ville, localité
- Région

Frontière

- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador

* Territoire visé par l'Entente de principe d'ordre général entre les premières nations de Mamuitun et Nutashquan et les gouvernements du Québec et du Canada (mars 2004).

Projection cartographique
Conique de Lambert

25 0 25 50 75 kilomètres

1/3 000 000

Source
Base de données géographiques et administratives (BDGA) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2003

Réalisation
Direction régionale de la gestion du territoire public de la Côte-Nord
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec, 2006
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

En ce qui a trait aux négociations territoriales globales, l'Entente de principe d'ordre général désigne des terres en pleine propriété innue, un parc innu et des sites patrimoniaux pour lesquels des modalités de gestion restent à définir dans un éventuel traité. Elle prévoit également la poursuite de l'analyse du concept, des principes et de la localisation d'aires d'aménagement et de développement innues et la mise en place de mécanismes de participation « réelle » des Innus dans le processus de décision relatif à la gestion du territoire et de ses ressources sur Nitassinan.

Le MRNF est l'un des principaux intervenants en matière de planification et de mise en valeur du territoire public. Afin de répondre aux besoins des milieux régionaux relativement à la gestion et à la mise en valeur des terres publiques situées à proximité des zones habitées, le Ministère a mis de l'avant une nouvelle approche de gestion. À cet égard, deux conventions de gestion foncière et forestière ont été signées en mars 2004 avec deux MRC et d'autres projets similaires sont actuellement en discussion avec deux autres MRC de la région. Cette délégation de terres publiques intramunicipales englobera au total près de 1 000 kilomètres carrés de territoire.

Suivant également un objectif de développement et d'aménagement intégré, la région compte quatre projets de forêt habitée dont trois dans la MRC de La Haute-Côte-Nord et un dans la MRC de Manicouagan.

Enfin, pour répondre aux besoins de récréation de la population nord-côtière, le MRNF prévoit, de 2003 à 2009, la réalisation d'études visant la mise en disponibilité, à moyen terme, de quelque 700 emplacements de villégiature.

Les potentiels de développement économique du territoire sont diversifiés. Les plus connus s'inscrivent dans les domaines des pêcheries, de l'agriculture, de la forêt, des mines, de l'énergie et du récréotourisme.

Le littoral de la Côte-Nord avec ses innombrables baies, anses ou havres offre un potentiel incontestable pour l'aquaculture ou la mariculture. D'ailleurs, la compagnie nord-côtière Pec-Nord, en Basse-Côte-Nord, est l'une des seules entreprises à exploiter ce potentiel en faisant le captage de larves de pétoncles géants en milieu naturel pour en faire la culture (écloserie-nurserie) dans des baies abritées. C'est en exploitant cette ressource que Pec-Nord a vu son rayonnement s'élargir à l'échelle mondiale et que l'entreprise peut contribuer au maintien du développement économique de cette partie de la région.

Le territoire public possède de forts potentiels de mise en valeur pour la culture des petits fruits. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de concert avec divers intervenants régionaux tels que le Centre de recherche Les Buissons inc., a inventorié des

secteurs propices à la culture du bleuet et de la canneberge dans la portion ouest de la région, ainsi que de la chicouté et de l'airelle vigne-d'Ida plus à l'est. D'ailleurs, depuis quelques années, le milieu mise fortement sur le développement de ce secteur pour diversifier l'économie régionale.

De plus, la région est touchée par deux des six bassins sédimentaires qui présentent les meilleurs potentiels d'hydrocarbures du Québec, lui attribuant ainsi un potentiel prometteur sur le plan de la recherche de gaz et de pétrole. Depuis 1987, des forages ont d'ailleurs été effectués sur l'île d'Anticosti par différentes compagnies pétrolières. En outre, des relevés sismiques ayant pour objectif d'analyser la structure et la composition du sous-sol marin pourraient être effectués dans le Saint-Laurent puisque les hydrocarbures seraient majoritairement situés à cet endroit. Toutefois, ce type d'exploration ou d'exploitation peut avoir certains effets sur la faune marine du Saint-Laurent, sur laquelle repose en grande partie l'économie des communautés riveraines¹⁰².

Pour leur part, la soixantaine de projets d'exploration pour les métaux précieux, les matériaux de construction ou les minéraux industriels témoignent du potentiel minier nord-côtier. Des valeurs non négligeables en nickel, cuivre et palladium ont été identifiées à la suite de la découverte de l'indice de graphite au lac Guéret et de celui appelé « Baie Nickel ». Le gîte magmatique d'hémo-ilménite massive à Longue-Pointe-de-Mingan possède également un potentiel de développement intéressant.

Sur le plan énergétique, avec ses nombreux cours d'eau à moyen et à fort débit, la Côte-Nord occupe une situation enviable où la construction de barrages, petits et grands, et l'aménagement de centrales demeurent toujours envisageables. À cet égard, les rivières Romaine en Minganie et Petit Mécatina en Basse-Côte-Nord ont déjà été désignées par Hydro-Québec pour leur potentiel de développement et trois sites ont été répertoriés dans le cadre du *Programme des petites centrales hydroélectriques*. La diversification de l'offre énergétique est également envisagée par le développement du potentiel éolien présent sur la Côte-Nord.

¹⁰² Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM), *Baleines en direct*, [en ligne], 2004, adresse URL : <http://www.baleinesendirect.net/> (3 février 2004).

Finalement, dans le secteur touristique, 15 unités territoriales d'intérêt ont été retenues en raison de leur fréquentation par la clientèle touristique et des effets de rétention de cette dernière dans la région. Ces sites concernent, entre autres, des lieux de baignade, des sites littoraux remarquables et des vestiges. De plus, 45 aires propices au développement de la pourvoirie avec droits exclusifs, totalisant près de 17 000 kilomètres carrés, ont été désignées par le MRNF dans l'éventualité d'accorder l'exclusivité de l'exploitation de la faune par l'attribution de baux de pourvoirie.

Quant à la réalisation de projets économiques sur le territoire public, ceux-ci concernent de nombreux secteurs d'activité.

L'industrie bioalimentaire emploie 5 100 personnes sur la Côte-Nord dont une centaine dans le secteur agricole. Avec le *Programme d'attribution des terres du domaine de l'État sous aménagement forestier ayant pour fins une bleuetière*, le MRNF permettra l'aménagement de bleuetières de type forêt/bleuet sur les terres publiques affectées d'un droit forestier.

Dans le secteur forestier, un projet est à l'étude pour implanter une nouvelle usine de sciage à Natashquan. La venue de cette entreprise, de concert avec l'octroi d'une convention d'aménagement forestier qui couvre près de 6 640 kilomètres carrés, permettra de stimuler l'économie locale et de diversifier l'activité économique de la MRC de Minganie qui repose principalement sur la pêche commerciale et le tourisme.

En ce qui a trait au développement minier, la Société québécoise d'exploration minière cherche actuellement des partenaires afin d'exploiter une mine d'apatite et d'ilménite à proximité de Sept-Îles. De plus, pour maximiser la rentabilité du gisement contenant des réserves de 107 millions de tonnes, les partenaires devront exploiter l'apatite et l'ilménite, mais également le titane et le phosphate qui s'y trouvent.

Depuis les années 1960, les projets de nature énergétique sont présents sur la Côte-Nord et contribuent à dynamiser l'économie régionale. Les projets en cours de réalisation sont les suivants :

- La réfection de trois centrales hydroélectriques sur les complexes Bersimis et Outardes;
- L'attribution du contrat de la minicentrale de Magpie.

Finalement, sur le plan récréotouristique, la région peut compter, entre autres, sur deux projets d'envergure. Le projet de circuit de motoneige Québec-Labrador permettra de planifier un itinéraire circulaire. Le projet de sentier maritime, quant à lui, vise une clientèle d'écotouristes et mettra en valeur le caractère patrimonial du Saint-Laurent en offrant aux kayakistes de la documentation et de l'information relatives aux habitats côtiers ainsi qu'aux infrastructures d'accueil et d'hébergement longeant le sentier.

6. Synthèse du portrait territorial

La Côte-Nord est à la fois l'une des régions les plus étendues et les moins peuplées du Québec avec une population en décroissance, hormis la population autochtone qui affiche une forte croissance démographique. Ce territoire, appartenant à plus de 99 % au domaine public, recèle de richesses naturelles qui lui confèrent l'appellation de région-ressource. L'abondance et la variété de ces ressources facilitent la réalisation de toute une gamme d'activités socio-économiques qui contribuent tant au maintien et à la création d'emplois qu'à la qualité de vie de la population.

La route nationale 138, qui longe le littoral du Saint-Laurent de Tadoussac à Natashquan, représente l'axe routier principal de la région. L'absence d'infrastructures routières à divers endroits, conjuguée à l'étendue du territoire, entraîne un effet d'isolement des populations locales et régionales. Cette situation est de surcroît mise en évidence par la présence de trois communautés culturelles distinctes qui sont, d'une part, réparties sur tout le territoire et, d'autre part, interpellées à la fois de façon semblable et différente selon les préoccupations et les réalités sociales, culturelles et économiques de chacune d'entre elles. À cet égard, les préoccupations des nations autochtones au regard de leurs droits et intérêts reconnus ou potentiels s'inscrivent dans la dynamique d'utilisation du territoire public qui fait en sorte que la cohabitation territoriale représente un des principaux enjeux sociaux associés à cette utilisation.

En ce qui a trait aux différents milieux naturels, ils servent d'assise autant aux activités environnementales, sociales qu'économiques. Ainsi, la grande forêt publique abrite une faune variée permettant la réalisation d'activités d'observation et de prélèvement faunique. Ces activités sont d'ailleurs à la base d'un vaste réseau de territoires fauniques générant des retombées économiques appréciables. S'appuyant sur la plus grande superficie boisée du Québec, les activités forestières représentent le premier secteur économique régional suivi de près par les activités minières et métallurgiques.

Parallèlement à cette exploitation se développe un important réseau d'aires protégées. L'étendue de la région, ses caractéristiques biophysiques et ses secteurs géographiques, parfois sauvages et inexplorés, incitent à la protection de portions spécifiques de territoire. À cette fin, près de 20 000 kilomètres carrés ont été désignés à des fins de réserve de biodiversité projetée et de réserve aquatique projetée.

La région possède un réseau hydrographique aux multiples potentiels. Outre la pêche sportive, les nombreux lacs et rivières favorisent la pratique d'activités de plein air telles que le canot, le camping et le kayak. De plus, le fort débit de plusieurs rivières est à l'origine de l'imposant développement hydroélectrique de la Côte-Nord. À cet

égard, les grands bassins et les nombreuses lignes de transport d'énergie témoignent de la mise en valeur de ce potentiel toujours présent. Cet élément a d'ailleurs été décisif pour l'installation de grandes industries qui exigent un apport énergétique soutenu.

L'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, quant à eux, soutiennent les activités de pêche commerciale qui procurent plus du quart des valeurs de pêche au Québec. Toutefois, l'instabilité, que connaît ce secteur d'activité depuis une dizaine d'années, représente un défi supplémentaire dans la lutte pour le maintien de plusieurs localités où la pêche commerciale est la seule source de revenu. Pour pallier cette dépendance économique, le milieu concentre actuellement ses efforts sur la diversification de l'économie, entre autres, par le développement de l'aquaculture. La région possède d'ailleurs tous les atouts nécessaires à la mise en valeur de cette activité.

En ce qui concerne le développement récréotouristique, le Saint-Laurent constitue également un milieu naturel d'envergure. Les activités d'interprétation et d'observation du milieu marin sont reconnues mondialement et elles positionnent la Côte-Nord en tant que destination de choix. La région connaît actuellement une certaine effervescence ayant trait à la mise en valeur de cet imposant cours d'eau. Plusieurs projets thématiques, tels que la route des baleines, le sentier maritime et les sites qui constituent des accès et des fenêtres sur le fleuve, convergent tous vers un développement durable de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent.

À l'instar des autres régions-ressources, la structure économique repose fortement sur le secteur primaire. Étant résolument tournée vers les marchés extérieurs, la région se distingue par son taux d'exportation le plus élevé au Québec. Pour ces raisons, la conjoncture économique mondiale associée à la capacité, à la préservation et à la régénération des diverses ressources sont déterminantes, mais également garantes de la santé économique locale et régionale.

De même, les conditions du marché et la variation démographique sont intimement liées. Ainsi, des diminutions de population ont coïncidé avec la fin de grands projets ou lors de la crise du fer des années 1980. Cette corrélation soulève l'importance de miser sur la diversification de l'économie, notamment par la transformation des ressources en région qui demeure toujours, pour la Côte-Nord, une condition essentielle de développement socio-économique régional.

Dans cette perspective, le déploiement de nouveaux créneaux d'excellence représente une avenue intéressante et primordiale en permettant une modulation du développement selon les particularités régionales. La réflexion du milieu s'oriente notamment sur deux créneaux propres à la région, soit d'une part, l'ingénierie des procédés industriels miniers et métallurgiques, et, d'autre part, les ressources,

sciences et technologies marines. D'autres créneaux relatifs à l'utilisation et à la transformation de la forêt boréale, ainsi qu'à la phytogénétique et à la production de pommes de terre et de petits fruits nordiques ont également été retenus dans une optique d'association avec d'autres régions offrant ces mêmes potentiels.

Alors que la Côte-Nord possède tous les atouts nécessaires à un développement socio-économique dynamique et durable, certaines de ses particularités influencent de façon notable son développement. Ainsi, son étendue, son éloignement des grands centres, son accessibilité limitée et ses caractéristiques physiques représentent un défi quotidien pour les intervenants régionaux. Ces derniers doivent en effet conjuguer avec des coûts plus élevés pour le transport des personnes et de la production exportable, des coûts supplémentaires liés au contrôle et au prélèvement des ressources et, finalement, fournir des efforts soutenus de manière à permettre la représentativité des populations lors des exercices de concertation.

En substance, la Côte-Nord se caractérise par la démesure et la diversité. Ainsi, les références à la Haute, Moyenne et Basse-Côte-Nord ainsi qu'à l'arrière-pays sont les attributs couramment utilisés lorsque vient le temps de situer un élément, un milieu ou une appartenance. Toutefois, en dépit de leur étendue, il reste très peu de terres publiques qui ne soient pas déjà affectées ou utilisées. À cet égard, la superficie de l'ensemble des droits et statuts attribués sur le territoire nord-côtier est estimée à près d'une fois et demie celle de la région, soit plus de 490 000 kilomètres carrés auxquels s'ajoutent les droits linéaires tels que les lignes de transport d'énergie et les sentiers de motoneige. Ces chiffres, de même que les projets socio-économiques qui requièrent une superficie estimée de plus de 28 600 kilomètres carrés de territoire, traduisent tout le potentiel et la contribution du domaine de l'État, mais aussi toute la complexité de sa mise en valeur.

Dans ce contexte, la mise en valeur du territoire et de ses ressources, pour soutenir le développement des communautés locales, régionales et innues, présente un défi de conciliation des droits et intérêts de chacun, d'intégration, de cohabitation et d'harmonisation entre les utilisations économiques, sociales et environnementales. Ainsi, les principaux intervenants, acteurs ou promoteurs du développement ont, tout en veillant à leurs intérêts respectifs qu'ils soient de nature environnementale, sociale ou économique, à partager une vision commune de l'aménagement et de la mise en valeur du territoire. L'harmonisation des usages représente donc le défi qui permettra à la population de tirer tous les bénéfices associés au développement de cette richesse collective.

Conclusion

L'élaboration des portraits territoriaux vise à analyser les différentes caractéristiques du territoire public et de son utilisation, et ce, sous divers angles. Ils favorisent ainsi la mise en valeur de l'interrelation entre les composantes biophysiques, sociales et économiques du territoire public ainsi que la contribution de ce patrimoine collectif au mieux-être de la population. Ils permettent également de comprendre pourquoi la gestion de ce territoire doit être effectuée dans une optique d'intégration de ces composantes, dans un contexte de multiplication des usages et des besoins autant de développement que de protection.

La gestion du territoire public doit pouvoir s'effectuer sur la base d'une connaissance globale des phénomènes qui le constituent ou l'animent. La diversité de ces phénomènes nécessite toutefois de cerner les éléments facilitant la détermination des principaux enjeux d'utilisation du territoire public, d'où l'intérêt d'un portrait territorial.

En posant un regard d'ensemble sur les caractéristiques des territoires publics régionaux et en les mettant en relation avec les principaux potentiels et projets connus pouvant influencer la mise en valeur du territoire public, le MRNF veut faciliter la planification et la gestion de l'utilisation du territoire public. Avec le portrait territorial de la région de la Côte-Nord, le Ministère souhaite ainsi contribuer à appuyer les discussions entre les acteurs sur une connaissance intégrée du territoire public.

Lexique

Accès sur le fleuve : site ou emplacement limitrophe du Saint-Laurent offrant à la population un contact physique avec celui-ci.

Aire protégée : territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées.

Airelle vigne-d'Ida : arbrisseau rampant arborant des feuilles persistantes ovales, de couleur vert sombre, luisantes sur le dessus et blanchâtres en dessous, à fleurs blanches ou rosées, en forme de clochettes, regroupées en grappes au sommet des rameaux, et produisant des baies rouges comestibles à saveur acide.

Allopatrie : fait que des sous-espèces occupent des aires géographiques qui ne se recouvrent pas.

Alumine : oxyde d'aluminium (Al_2O_3) qui peut être anhydre ou hydraté.

Anorthosite : roche résultant de la cristallisation en profondeur (plus de 10 km) de magma de type basaltique.

Apatite : fluoro-phosphate de calcium de couleur vert-bleu, vert-jaune, rose, violette, pourpre ou bleue.

Aquaculture : élevage des animaux aquatiques et culture des plantes aquatiques.

Argilite : roche argileuse meuble et peu stratifiée, provenant de la consolidation d'argiles par compaction.

Astroblème Manicouagan : cratère météorique de la Manicouagan.

Bassin versant : territoire dont les eaux se déversent vers un lieu donné : cours d'eau, lac, ouvrage artificiel, etc.

CAAF : contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier.

Calcaire : roche constituée de carbonate de calcium.

Chablis : étendue de terrain ou partie d'une forêt dont les arbres ont été renversés, déracinés ou rompus sous l'effet du vent.

Chicouté : petite ronce à rhizome rampant (famille des rosacées), poussant typiquement dans les tourbières à sphaignes des régions subarctiques et produisant un petit fruit ressemblant à une framboise, de couleur orangée et à peine sucré.

Claims : privilège, droit que l'on obtient de l'État en vue d'une exploitation (minière).

Compagnie de la Baie-d'Hudson : compagnie fondée en 1670 qui établit des postes de traite des fourrures sur la Côte-Nord et qui fut une des premières compagnies au Canada à faire le commerce des fourrures à grande échelle.

Conseil tribal : organisme regroupant différents conseils de bande qui offre des services aux communautés membres et qui est également chargé de la négociation des revendications territoriales.

Cuesta : relief structural constitué d'un front abrupt et d'un revers à pente douce.

CvAF : convention d'aménagement forestier.

Doline : dépression fermée circulaire ou elliptique, généralement moins profonde que large, variant du décamètre au kilomètre, et située à la surface des roches solubles, tel le calcaire.

Domaine du Roy : compagnie instituée par les autorités françaises afin de ralentir les activités concurrentielles qu'exerçait la Compagnie de la Baie-d'Hudson sur la traite des fourrures.

Droit ancestral : droit issu d'une coutume, d'une pratique ou d'une tradition qui caractérise la culture d'un groupe autochtone. Ce droit doit avoir existé avant les premiers contacts avec les Européens.

Écosystème forestier exceptionnel : territoire contribuant à maintenir une composante cruciale de la diversité des écosystèmes forestiers et qui est protégé légalement contre toute activité susceptible d'en modifier les caractéristiques. Il existe trois types d'écosystèmes forestiers exceptionnels : les forêts rares, les forêts anciennes et les forêts refuges d'espèces menacées ou vulnérables.

Écotype : biotype résultant de la sélection naturelle dans un habitat donné. Race distincte par son génotype (complexe génétique). Les caractères étudiés sont distincts et liés à l'adaptation à divers milieux. Les écotypes se distinguent seulement dans une expérience en milieu uniforme.

Entrepreneurship : ensemble des qualités personnelles, des compétences sociales et des habiletés en matière de création et de développement d'entreprises et d'activités innovantes ou reconfigurées, qui sous-tendent un mode de comportement engagé vers la réussite.

Établissement amérindien : lieu reconnu par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien où un groupe indépendant d'au moins 10 Indiens réside plus ou moins en permanence. Les établissements indiens sont habituellement situés sur des terres de la Couronne relevant de la compétence fédérale ou provinciale. Contrairement aux réserves indiennes, les établissements n'ont pas été mis de côté à l'usage et au profit d'une bande indienne.

Fenêtre sur le fleuve : site ou emplacement d'où il est possible d'observer le milieu marin sans avoir d'accès au littoral.

Gneiss : roche analogue au granite, se présentant en éléments stratifiés. Roche métamorphique litée (feuilletée) composée, comme le granite, de quartz, de mica en paillettes et de feldspath.

Granite : roche magmatique plutonique très répandue, grenue, de teinte claire, formée principalement de quartz, de feldspath alcalin et de plagioclase accompagnés de minéraux accessoires très variés.

Graphite : minéral composé exclusivement de carbone sous forme cristalline à lamelles hexagonales. Le graphite se présente sous forme de paillettes ou de grains, de couleur noire ou gris acier et d'aspect lustré ou mat. On l'utilise pour ses propriétés lubrifiantes et pour sa résistance à la chaleur.

Hémo-ilménite : mot composé des mots hématite (oxyde de fer) et ilménite (oxyde de fer et titane). L'hémo-ilménite est un mélange d'oxyde de fer et de titane.

Ilménite : minerai qui constitue la principale source industrielle du titane. Généralement, on le représente comme un titanate de fer Ti_2FeO , mais en fait, le titane est combiné avec des proportions très variables d'oxyde de fer. Minerai qui constitue la principale source industrielle du titane.

Innu : qui est relatif aux Montagnais, à leur culture et à leur mode de vie.

Karstique : relatif au karst ou plateau calcaire où prédomine l'érosion chimique.

Lapiaz : ensemble de formes superficielles de détail, crêtes séparées par des rainures élaborées par dissolution dans des calcaires massifs.

Lot de colonisation : lopin de terre, d'une superficie habituelle de 100 acres, vendu aux colons, soit pour des fins de colonisation, soit pour toute autre fin jugée dans l'intérêt de la colonisation ou de l'agriculture.

Mariculture : désigne la culture de plantes et l'élevage d'animaux en milieu marin.

Métaux usuels : tous les métaux non précieux, par exemple le cuivre, le nickel, le zinc, les platinoïdes, etc.

Minéraux industriels : toutes substances (ou roches, minéraux et dépôts meubles) dont les propriétés chimiques ou physiques sont mises à contribution dans divers usages ou procédés industriels (ex. : minéraux non métalliques et industriels : silice, ilménite, diamant, talc, graphite, etc.).

Monoindustriel : se dit de ce qui est relatif à une seule industrie.

Morcellement : action de diviser en parties une terre. Division d'une surface en lots, en blocs ou en parcelles.

Nitassinan : territoire désigné dans l'Entente de principe d'ordre général convenue entre les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashkuan et les gouvernements du Québec et du Canada.

Ondatra : petit animal à fourrure propre à l'Amérique du Nord qui vit au bord des lacs, des marais et des ruisseaux. Synonyme : rat musqué.

Paléozoïque : ère géologique ayant duré de 570 à 230 millions d'années.

Palladium : métal léger ressemblant au platine. Il est mélangé à l'or, à l'argent ou au nickel dans les alliages dentaires, pour augmenter sa résistance à la corrosion.

Petits fruits : différentes espèces de petits fruits nordiques tels la chicouté, la canneberge ou le bleuets, que l'on trouve sur la Côte-Nord.

Physiographie : partie de la géographie qui traite du relief et de certains phénomènes naturels tels que courants marins, variations atmosphériques, etc.

Projet ACCORD : projet d'action concertée de coopération régionale de développement.

Réserve à castor : territoire où les autochtones détiennent des droits particuliers relatifs à la chasse et au piégeage des animaux à fourrure.

Réserve de la biosphère : aire portant sur des écosystèmes terrestres et côtiers/marins qui vise à promouvoir des solutions pour réconcilier la conservation de la biodiversité avec son utilisation durable.

Roche carbonatée : roche sédimentaire d'origine biologique ou physico-chimique.

Route blanche : sentier de motoneige, représentant le seul lien terrestre continu entre Natashquan et Vieux-Fort, principalement destiné aux résidents de la Basse-Côte-Nord afin de faciliter leurs déplacements l'hiver.

Route des baleines : route touristique longeant l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent en Côte-Nord.

Sentier local : sentier aménagé et entretenu pour permettre la circulation en motoneige dans le réseau de sentiers d'au moins un exploitant.

Sentier maritime : sentier en milieu marin permettant un plus grand accès au Saint-Laurent pour les embarcations à faible tirant d'eau. Des voies d'accès, des aires de repos et des services d'hébergement et d'alimentation font également partie intégrante du concept de sentier maritime.

Sentier Trans-Québec—3 : sentier aménagé et entretenu pour permettre la circulation en motoneige à travers au moins trois sous-régions administratives, tel qu'il a été défini par le Décret sur la division administrative du Québec, en utilisant une partie du réseau de sentiers de plusieurs exploitants.

Silice : tectosilicate SiO_2 se présentant sous diverses variétés polymorphes : quartz, tridymite, cristobalite, coésite, stishovite, calcédoine, opale.

Spartine : genre de graminacées comprenant une dizaine d'espèces, pour la plupart maritimes et dispersées le long des côtes, de part et d'autre de l'Atlantique.

Terre de la catégorie III : terre du domaine de l'État sur laquelle les bénéficiaires cris, inuits et naskapis exercent les droits issus de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ) et de la *Convention du Nord-Est québécois* (CNEQ), notamment des droits particuliers ou exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage.

Terre de la catégorie IN : terre allouée aux bénéficiaires naskapis par la *Convention du Nord-Est québécois*.

Territoire de la Basse-Côte-Nord : territoire équivalant à une MRC en Basse-Côte-Nord.

Territoire non organisé : territoire non érigé en municipalité locale.

Unité territoriale d'intérêt : site, territoire, emplacement ou paysage qui, par sa valeur intrinsèque ou par les préoccupations qu'il suscite, constitue un élément significatif à prendre en considération dans les décisions de gestion et dans la préparation des interventions de mise en valeur.

Zone agricole : zone établie afin d'assurer la pérennité d'une base territoriale pour la pratique de l'agriculture et de favoriser, dans une perspective de développement durable, la protection et le développement des activités et des entreprises agricoles.

Zostère marine : herbacée vivace à rhizome, de taille moyenne (0,5 m) formant de longs rubans étroits, dressée et ondulante lorsque submergée, couchée dans quelques centimètres d'eau à marée basse; forme de grandes colonies.

Bibliographie

- BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES. *Réaménagement de la route 138 à Sacré-Cœur et Bergeronnes, Réaménagement de la route 138 sur le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Portneuf*, [en ligne], adresse URL : <http://www.bape.gouv.qc.ca>, (3 février 2004).
- CONSULTANTS JP GRENON INC. *Étude sur les réalités de l'industrie du sciage sur la Côte-Nord*, 2002, 150 p.
- DÉPARTEMENT DES TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT CYNÉGÉTIQUE ET HALIEUTIQUE. *Projet de Réserve Mondiale de la Biosphère : Monts Groulx – Astroblème Manicouagan – Barrage Daniel-Johnson*, Baie-Comeau, 2001, 82 p.
- DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Industrie de l'énergie : projets d'Hydro-Québec – la Minganie demeure prudente (Radio-Canada, 30 octobre 2003)*, [en ligne], 2003, adresse URL : http://www.qc.hrhc-drhc.gc.ca/imt/cote-nord/francais/bul_eve/03octobre/evenements_f.html#491, (3 février 2004).
- ÉCOROUTE DE L'INFORMATION. *Guide des milieux humides : région de la Côte-Nord*, adresse URL : <http://ecoroute.uqcn.qc.ca/envir/mhum/index.html>.
- ENVIRONNEMENT CANADA. *Les espèces d'oiseaux en péril au Québec*, [en ligne], 2003, adresse URL : http://www.qc.ec.gc.ca/faune/oiseaux_menaces/html/index_f.html.
- ST-JEAN, Louis. « Sentiers maritimes », *Espaces, plein air, voyages et découvertes*, [en ligne], adresse URL : <http://www.espaces.qc.ca/espaces/html/actualites/ete2003/actualites39.shtml>.
- FRENETTE, Pierre. *Histoire de la Côte-Nord*, Les éditions de l'IQRC, 1996, 667 p.
- GOVERNEMENT DU CANADA. *Profil de la région Côte-Nord*, [en ligne], mai 2002, adresse URL : <http://www.innovationstrategy.gc.ca/gol/innovation>.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, PORTAIL DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Le territoire : les zones climatiques*, [en ligne] 2003, adresse URL : http://www.gouv.qc.ca/Vision/Territoire/ZonesClimatiques_fr.html.

- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. PORTAIL DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Le territoire : les milieux terrestres*, [en ligne] 2003, adresse URL : http://www.gouv.qc.ca/Vision/Territoire/MilieuxTerrestres_fr.html.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, GOUVERNEMENT DU CANADA ET PREMIÈRES NATIONS DE MAMUITUN ET DE NUTASHKUAN. *Entente de principe d'ordre général entre les Premières nations de Mamuitun et de Nutashkuan et le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada*, 31 mars 2004, 88 p.
- GROUPE DE RECHERCHE ET D'ÉDUCATION SUR LES MAMMIFÈRES MARINS (GREMM). *Baleines en direct*, [en ligne], 2004, adresse URL : <http://www.baleinesendirect.net/>.
- HYDRO-QUÉBEC. *Aménagement hydroélectrique de la Toulnostouc : en bref*, [en ligne], adresse URL : <http://www.hydroquebec.com>.
- HYDRO-QUÉBEC. *Profil régional des activités d'Hydro-Québec 2002 – Côte-Nord (09)*, adresse URL : <http://www.hydroquebec.com>.
- HYDRO-QUÉBEC. *Projets de construction au Québec*, adresse URL : <http://www.hydroquebec.com>.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Population selon le groupe d'âge, Côte-Nord et ensemble du Québec, 1986, 1991, 1996, 2001 et 2002*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Bulletin statistique régional, Côte-Nord*, décembre 2004, [en ligne], adresse URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/09cote_nord.pdf.
- L'ANIMALIER DES AFFLUENTS. *Les mammifères de l'Amérique du Nord : l'original*, [en ligne], 2004, adresse URL : <http://www.csaffluents.qc.ca/animalier/original.htm>.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Répertoire des biens culturels et arrondissements du Québec*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mcc.gouv.qc.ca>.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, DIRECTION RÉGIONALE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN. *Profil de la production agricole de la Côte-Nord*, 2002, 31 p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. *La pêche commerciale au Québec : données statistiques*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.agr.gouv.qc.ca>.

- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. *Portrait sommaire de l'industrie sur la Côte-Nord*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.agr.gouv.qc.ca>.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC. *Aires protégées au Québec : les provinces naturelles*, 2000, 87 p.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DU SPORT ET DU LOISIR (MAMSL), *Cartothèque du MAMSL – Région de la Côte-Nord*, [en ligne], 2002, adresse URL : <http://www.mamsl.gouv.qc.ca>.
- MINISTÈRE DES FINANCES ET MINISTÈRE DES RÉGIONS, *La Côte-Nord : un maillon essentiel de notre économie*, 2001, 64 p.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. *Rapport du comité interministériel sur la contribution des terres du domaine de l'État au développement de l'industrie du bleuets*, septembre 2002.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Approximation des superficies du territoire québécois, version révisée*, Direction générale de l'information géographique, novembre 2002, 3 p.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Baux miniers et concessions minières actives*, Direction du développement minéral, 1^{er} août 2003, Charlesbourg, (fichier numérique).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Gros plan sur la Côte-Nord : la forêt privée*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Gros plan sur l'énergie : exploration gazière et pétrolière au Québec*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/energie/exploration/index.jsp>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Gros plan sur l'énergie : liste des sites admissibles à l'appel d'offres d'Hydro-Québec*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/energie/forces/forces-regime-listehq.jsp>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Gros plan sur l'énergie : projets annoncés*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca>.

- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Gros plan sur la Côte-Nord : les mines*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Gros plan sur les mines : Aperçu géologique*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mrn.gouv.qc.ca>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Gros plan sur les mines : minéraux industriels en 2002 - Apatite/Ilménite*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/mines/portrait/apatite>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Gros plan sur les mines : points chauds 2003*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/mines/points/points-chauds-archives.jsp>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Les mines : ilménite (minerai de titane)*, [en ligne], 2003 adresse URL : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Liste des dépôts liés à des titres actifs par unité de gestion, chaîne 54-80*, Service des titres miniers, Charlesbourg, 16 juillet 2003, (fichier Excel).
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Site barrage Magpie*, [en ligne], adresse URL : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/publications/energie/forces/magpie.pdf>, 10 p.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT)*, Direction régionale de la gestion du territoire public de la Côte-Nord, 3 février 2004.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Système d'information géoscientifique pétrolier et gazier (SIGPEG) : carte de localisation des permis en vigueur*, [en ligne], 2004, adresse URL : <http://sigpeg.mrnfp.gouv.qc.ca>.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Système sur les découpages administratifs à l'échelle 1/20 000 (SDA)*, Direction de la cartographie générale et administrative, (fichiers numériques).

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS – DIRECTION DES INVENTAIRES FORESTIERS. *Niveaux supérieurs du système hiérarchique de classification écologique du territoire du MRN (tableau)*, Division classification écologique et productivité des stations, 12 janvier 2003.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS FORESTIERS. *Ressources et industries forestières : portrait statistique édition 2003*, Québec, 2002.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, FORÊT QUÉBEC – DIRECTION RÉGIONALE DE LA CÔTE-NORD. *État de situation du secteur forestier de la région Côte-Nord au 31 mars 2001*, novembre 2001, 15 p.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, FORÊT QUÉBEC – DIRECTION RÉGIONALE DE LA CÔTE-NORD. *État de situation du secteur forestier de la région Côte-Nord au 31 mars 2002*, octobre 2002, 20 p.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, FORÊT QUÉBEC – DIRECTION RÉGIONALE DE LA CÔTE-NORD. *État de situation du secteur forestier de la région Côte-Nord au 31 mars 2003*, novembre 2003, 22 p.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. *Production et investissements de l'industrie du Québec : statistiques 2000*, Service de la recherche en économie minérale, [en ligne], 2001, adresse URL : <http://www.mrn.gouv.qc.ca>.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL, INDUSTRIE ET COMMERCE. *Portrait de la Côte-Nord*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mreg.gouv.qc.ca>.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL. *La Côte-Nord en un clin d'œil*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.mreg.gouv.qc.ca>.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL. *ACCORD : Description des créneaux d'excellence identifiés sur la Côte-Nord – Comité régional ACCORD Côte-Nord*, [en ligne], 2004, adresse URL : <http://www.cotenord.gouv.qc.ca/devregional/accord/crenoexcellencedescription.htm> (17 février 2004).

PARCS CANADA. *Révision du plan directeur de la réserve de parc national du Canada de l'Archipel-de-Mingan*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://parkscanada.pch.gc.ca>.

- PEC-NORD. *Présence dans le monde*, adresse URL :
[http:// www.pec-nord.com/fr/monde.html](http://www.pec-nord.com/fr/monde.html).
- PROULX ET AUTRES. *La limite nordique des forêts attribuables*, 1987.
- RADIO-CANADA, EST DU QUÉBEC. *Hydro-Québec remet de l'avant le projet d'aménagement de la rivière Romaine*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://radio-canada.ca/regions/est-quebec/nouvelles/200401/22/008-romaine.asp>, (3 février 2004).
- RADIO-CANADA, EST DU QUÉBEC. *Lien maritime Havre-Saint-Pierre–Anticosti–Grande-Vallée : la Côte-Nord s'inquiète*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://radio-canada.ca/regions/est-quebec/nouvelles/200401/22/008-romaine.asp>, (15 décembre 2003).
- SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES. *Les négociations avec les Innus : pour une réflexion sur le contexte et les enjeux en cause*, 2002, Québec, 27 p.
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC, *Espèces fauniques menacées et vulnérables du Québec : Résumés des rapports sur la situation produits par le gouvernement du Québec*, [en ligne], novembre 2003, adresse URL : <http://www.fapaq.gouv.qc.ca>.
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Côte-Nord*, Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord, Sept-Îles, 2001, 113 p.
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Projets de Parcs*, [en ligne], 2004, adresse URL : http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/parc_que/parc_que_nord.htm, (3 février 2004).
- SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Territoires ayant un statut particulier ou faisant l'objet d'une protection particulière : pourvoiries*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.fapaq.gouv.qc.ca>.
- UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI. *Les éoliennes et l'énergie du vent : carte des vents*, adresse URL : http://www.eole.org/carte_des_vents.htm.
- UNIVERSITÉ LAVAL. *Effets à long terme du cerf de Virginie (Odocoileus virginianus) sur les communautés végétales de l'Île d'Anticosti*, [en ligne], 2003, adresse URL : <http://www.theses.ulaval.ca>.